

DE 1848 À 1851.

LA MISE EN PLACE D'UNE RÉACTION UNIVERSITAIRE.

Les échos des événements politiques de 1848, au Collège.

Dans certains discours apparaissent des échos des événements nationaux ou internationaux. Mais la véritable histoire, celle qui se vit au jour le jour, n'avait pas de place, au moins, officiellement, dans la vie du collège.

Les élèves devaient être, soigneusement tenus dans l'ignorance des événements d'actualité, les divers règlements intérieurs nous en fournissent la preuve. L'entrée de tous les journaux dans l'établissement était rigoureusement prohibée (et ce, jusqu'à une époque très récente). Les externes, susceptibles d'introduire à l'intention des internes, journaux et livres prohibés étaient particulièrement surveillés et menacés de sanctions graves. L'enseignement de l'histoire moderne s'arrêtait prudemment à ce qui, pour nous, serait encore l'antiquité. La neutralité, sous forme de non-dit, semblait de règle. Le principe était qu'il fallait tenir les élèves à l'écart de toute polémique idéologique. Bien entendu, l'attachement et la fidélité au régime en place étaient enseignés dans le cadre de la morale civique.

Pourtant, dans les divers discours adressés, en principe, aux élèves, lors de la distribution des prix (le discours du professeur étant en effet la dernière leçon solennelle de l'année), subrepticement, à travers une allusion ou une référence, apparaissent les préoccupations du moment. Mais parfois aussi, les événements politiques majeurs envahissent les sujets développés comme nous allons le voir pour la période 1848-1850.

Bien souvent les discours des professeurs semblent des réponses à des critiques de l'opinion publique ou même des réactions de défense contre des projets de réforme, officiels ou non, mettant en cause les disciplines ou leur enseignement, voire le système même de l'enseignement secondaire classique.

Tel apparaissait en 1845 l'éloge de la poésie versifiée classique, par M Cougny régent de Rhétorique. Ce sera la même chose à propos de la défense de l'enseignement littéraire menacé par le "positivisme", par M.Gruet, professeur de Seconde en 1850. Ce discours s'inscrivait manifestement dans la polémique suscitée par la philosophie d'Auguste Comte et le courant positiviste qui lui empruntait son nom mais qui devait réunir, aux yeux d'une certaine opinion publique, tous les modernismes et toutes les critiques. On dépassait donc ici, la querelle corporatiste pour accéder à la lutte idéologique.

Nous avons vu qu'avec le discours d'Eysenbach, professeur d'histoire, en 1847, c'était une conception idéologique de l'Histoire de l'humanité qui était vigoureusement soutenue.

Quant aux différentes autorités intervenant dans ces cérémonies très conventionnelles, elles ne pouvaient s'empêcher de laisser filtrer leurs idéologies politiques ou autres, sous le couvert d'une sorte de consensus tacite.

En 1847 l'Evêque évoquait comme une œuvre glorieuse la pacification de l'Algérie faisant par la même occasion l'éloge de la Monarchie, ce qui ne l'empêchera pas l'année suivante en réponse au nouveau Préfet qui exaltait la Révolution (de 1848) de montrer avec beaucoup d'émotion d'ailleurs, combien les vertus républicaines étaient proches des vertus chrétiennes.

Il en sera toujours de même. C'est pourquoi une étude de ces morceaux d'éloquence, permet de mettre à jour l'histoire de ce que nous pourrions appeler : les mentalités universitaires, et leur situation, à l'unisson ou en opposition aux courants de pensée nationaux.

<<<<<<>>>>>>>>

1848 - Sacrifice des prix sur l'autel de la nation.

En cette année 1848, la situation du Collège était plutôt florissante. Romain Baron¹ souligne le fait qu'il avait alors 352 élèves, mais que les événements qui suivirent eurent de fâcheuses répercussions sur le recrutement des élèves qui, en décembre 1853, n'étaient plus que 216 dont 142 internes ou demi - pensionnaires et 74 externes. Entre temps, en effet, il y avait eu non seulement les événements politiques de 1848, le coup d'État de Napoléon III avec leurs conséquences diverses, mais aussi la loi Falloux de 1850 qui avait permis la création de collèges confessionnels concurrents des établissements publics, et dont le recrutement était abondamment favorisé par la propagande en leur faveur du clergé paroissial, et ce, notamment à Nevers.

À propos des effectifs de 1848, notons que le futur lycée, créé en 1858 mais ouvert seulement en 1862, n'aura jusqu'à sa destruction en 1944, bon an mal an, guère plus de 400 élèves. C'est donc dans un établissement à la population nombreuse que se produisirent les événements consécutifs à la révolution de 1848.

Désireux de participer dans la mesure de leurs moyens aux sacrifices consentis par tous les citoyens pour assurer le triomphe de la République, les élèves du Collège écrivirent au Maire et au Préfet qu'ils renonçaient aux prix traditionnellement offerts et demandaient que l'argent prévu pour leur achat fût donné à la Nation. Ce sacrifice fut accepté. Cependant, le Préfet qui les félicita le 12 août pour leur beau geste, annonça que des livres seraient, quand même, remis aux meilleurs. Et le Préfet Ruiz termina son discours par : VIVE LA REPUBLIQUE.

Duminy² a publié la lettre des élèves, adressée à la Municipalité de Nevers, qui montre au moins, que contrairement à ce que voulaient les règlements de discipline du Collège, les élèves ne restaient pas indifférents aux événements politiques du pays et même savaient s'approprier habilement la rhétorique politique du moment.

Aux citoyens conseillers municipaux de la ville de Nevers, les élèves du collège. Salut et respect. Au moment où la Patrie renaissante reçoit de tous ses enfants des preuves de dévouement et d'héroïsme, les jeunes gens des collèges, sur lesquels elle fonde son espoir, ne doivent point paraître moins zélés pour la servir. Une idée généreuse a surgi de nos cœurs ; cette pensée, nous l'avouons sans détour, nous a été inspirée par le bel exemple de nos condisciples de Salins, et nous voulons du moins, en les imitant sans retard, conquérir l'honneur de marcher les premiers sur leurs traces.

À la fin de chaque année scolaire se célèbre au collège, une fête solennelle, où des prix sont décernés à ceux que favorisa la Victoire dans l'arène scientifique et littéraire. C'est, Messieurs, la somme ordinairement consacrée par vous à l'achat des prix, que nous désirons offrir en don à la Patrie. Les sauveurs de la France, aux derniers jours des Rois, n'ont pas trouvé en nous des concitoyens indifférents et égoïstes. Aujourd'hui la Patrie semble réclamer une nouvelle offrande à nos cœurs généreux, et nous lui sacrifions cette somme avec bonheur et désintéressement. Car aucun de nous ne regrettera la belle récompense qu'elle nous aurait procurée ; une couronne verte nous suffira, comme aux anciens triomphateurs, et même, quand on en ceindra nos fronts, nous serons plus heureux et plus fiers en pensant qu'Hésiode et Pindare n'eurent jamais d'autres trophées.

Nous espérons donc, honorables citoyens, vous, dont le patriotisme nous est connu, que vous accéderez sans peine à cette demande, qui prouve notre amour pour la France, et le désir que nous avons de la voir grande, forte et belle, comme elle seule peut l'être.

Nous attendons votre réponse, et nous vous prions, Messieurs, d'agréer d'avance les remerciements et les sentiments respectueux des élèves du collège de Nevers.

Cette lettre démontre plusieurs réalités. D'abord, ce qui a déjà été dit plusieurs fois, que malgré toutes les précautions prises pour tenir les élèves à l'écart des informations politiques, ils se tenaient parfaitement au courant de tous les événements. Ensuite qu'ils savaient également ce qui se passait dans les autres collèges et lycées de France, par les journaux sans doute, mais aussi peut-être par une correspondance entre élèves, comme les révoltes de 1870 et 1882 le prouveront. Enfin, nous remarquerons que, malgré toutes les critiques portées à juste titre,

¹ R.B. op. cit. p.40

² E.D. op. cit. p. 59-60.

contre l'enseignement classique des humanités, certains élèves au moins, savaient utiliser les ressources de la rhétorique latine pour affirmer leur dévouement à la République. La référence à Hésiode et à Pindare à propos des couronnes de la distribution des prix est remarquable.

La distribution des prix du 12 août 1848.

Dans ce contexte révolutionnaire, la distribution des prix témoigne en fait d'une double volonté, celle de maintenir les traditions, comme si rien ne s'était passé, et celle de prendre en compte la révolution politique.

Le compte rendu fait par Thomassin en est une belle illustration avec ses deux paragraphes qui, en quelque sorte, font le parallèle entre le nouveau régime et l'ancien.

La distribution des prix du collège de Nevers a eu lieu samedi dernier avec son éclat accoutumé. Cette phrase d'introduction affirme la pérennité de la cérémonie malgré les événements extérieurs qui apparaissent cependant dès la deuxième phrase.

Les élèves, cette année, avaient patriotiquement renoncé aux livres, précieuse rémunération de leurs travaux et de leurs succès, mais leur généreuse résolution, unanimement applaudie, n'est pas restée sans récompense. M. Ruiz, préfet de la Nièvre, a eu la bonne et louable pensée de donner au premier lauréat de chaque classe un prix spécial, et de beaux ouvrages demeureront entre les mains des élèves qui ont été assez heureux pour les obtenir, un témoignage glorieux de leur généreuse action et de la bienveillante sympathie du premier magistrat du département.

Ainsi était en quelque sorte enregistré le changement de régime. Notons que c'est la première fois que le nom du préfet est donné dans ces comptes-rendus où habituellement, on n'indique que la fonction des personnalités officielles, mais il est vrai qu'avec les événements, les préfets se succédaient à quelques mois d'intervalle, il y avait de quoi s'y perdre. Le lien avec le régime antérieur suivait immédiatement par l'annonce d'un prix spécial fondé par l'ancien préfet qui venait d'être mis en retraite d'office³.

M. Leroy, ancien préfet de la Nièvre, avait annoncé à la visite qu'il avait faite l'année dernière au collège, la fondation d'un prix d'honneur pour les sciences. Malgré les événements qui sont survenus et qui, entraînant sa retraite, devaient l'avoir si bien dégagé de son engagement, M. Leroy, qui a conservé de la Nièvre le plus cher souvenir, a voulu tenir sa promesse comme une marque de l'affection qu'il porte à ce pays où il a laissé de si vives amitiés ; et l'élève Joubert qui a été admis le premier aux examens de l'école de Chalons et qui a remporté les grands prix de mathématiques et de physique, a été unanimement désigné par MM. Les Professeurs et proclamé aux applaudissements de tous ses camarades et du public.

L'autre prix d'honneur permettait enfin au Principal d'englober le passé et le présent : Enfin le prix de M. Manuel, décerné par le bureau à l'élève Rouet, a clos la distribution qui cette année a, comme on le voit, revêtu un caractère éminemment généreux et patriotique.

Nous ne nous interrogerons pas sur la sincérité des sentiments républicains des uns et des autres. On verra plus loin à propos des souvenirs de Fourquemin, que ceux de Thomassin étaient assez suspects. Peut-être son souci essentiel n'était-il en fait, que de préserver son collège des remous divers qui pourraient suivre les événements et en effet rien ne prouvait que la nouvelle république ne serait pas rapidement mise à mal par une réaction monarchique ou un mouvement radical. Il était donc prudent de ne pas trop s'engager politiquement. Parler d'amour de la patrie, de la France, de sentiments patriotiques, de dévouement au pays, permettait d'avoir l'air d'approuver la révolution sans se marquer d'une manière trop partisane. N'oublions pas que la révolution ne datait que de février et qu'en juin encore, des événements graves s'étaient déroulés en France, (l'insurrection sociale et son effroyable répression par l'armée), et ses répercussions pouvaient, encore, remettre en cause un régime affaibli et mal installé. Nous en parlerons plus loin.

³ Image des événements, le tableau officiel des Préfets de la Nièvre donne en fait quatre préfets pour l'année 1848, Ferdinand François Leroy (août 1847- février 1848) ; Frédéric Girerd (février 1848- juillet 1848) ; Ferdinand Ruiz (juillet 1848- décembre 1848) et Alphonse Louis Petit de la Fosse (décembre 1848- mars 1853).

Le discours de M. Delaroche, professeur de philosophie.

Cette année-là, la tâche du professeur chargé du discours traditionnel était bien périlleuse, d'autant plus qu'il s'agissait du professeur de philosophie dont on attendait évidemment, une réflexion au moins théorique, sur les réalités du monde et du moment. Prudemment, M. Delaroche, contourna la difficulté en consacrant son discours à l'apologie d'un auteur nivernais du XVIII^e siècle, l'abbé de Radonvilliers. Cependant, son étude, érudite et historique, politiquement très neutre, au moins en apparence, laisse passer diverses allusions et références aux problèmes contemporains.

C'est évidemment par cet aspect, que son discours nous intéresse.

Il commençait par justifier le choix de son sujet en invoquant d'abord un précédent illustre : Il est arrivé plus d'une fois dans ces derniers temps à l'un des plus illustres enfants de la Nièvre, magistrat, savant, et littérateur également distingué, de prendre pour sujet de ses discours, devant le premier corps judiciaire de la République ou à l'Académie, l'éloge de quelques unes de nos vieilles illustrations nivernaises ; il choisit Guy Coquille en 1838, le duc de Nivernais en 1840, et en 1841 ce fut le tour de l'illustre Lamoignon-Malesherbes, issu d'une ancienne famille du Nivernais [...] *Il ne nommait pas ce contemporain illustre, mais il s'agissait de Dupin « Aîné »⁴ qui fit notamment, l'Éloge de Guy Coquille devant la cour de Cassation, le 5 novembre 1838, les deux autres éloges furent prononcés devant l'Académie.*

L'autre justification est plus curieuse. Delaroche voulait, comme son prédécesseur, rendre justice au Nivernais et s'attaquer à un préjugé tenace selon lequel les hautes spéculations de la science, le domaine des arts et de la littérature, de la littérature surtout, dans leur essence idéale, lui sont fatalement inaccessibles.

C'était en effet un préjugé courant de considérer les Nivernais comme inaptes aux spéculations intellectuelles et il est vrai que les grands écrivains et artistes nivernais ne furent guère nombreux. S'il en était réellement ainsi, remarque-t-il, tous les efforts d'éducation des élèves nivernais seraient voués à l'échec.

Il notait une contradiction flagrante dans ce préjugé et attaquait l'état d'esprit des milieux dirigeants du siècle qui, d'une part, reprochaient aux Nivernais d'être incapables de ces élévations spirituelles et, d'autre part, refusaient, eux-mêmes, les idées générales et n'appréciaient que l'utilitarisme le plus immédiat. Il en profitait pour faire une critique acerbe de ce conformisme anti-intellectuel. Ce qui caractérise essentiellement notre époque depuis la grande révolution qui a clos le dix-huitième siècle et ouvert le siècle présent, c'est précisément [...] la haine de tout ce qui ressemble de près ou de loin à la pure théorie ; ce qu'on cherche partout de nos jours dans les sciences, dans les arts, dans la politique, dans toutes les sphères accessibles à l'intelligence et à l'activité humaine, et dans la morale et la religion même, c'est le contraire de l'abstraction ; le long abus de l'idéal nous a fait concevoir pour lui une sorte d'effroi [...]. La dénonciation de l'utilitarisme caractéristique de la société française de ce siècle (siècle des affaires et de l'enrichissement) et de son mépris pour toute spéculation intellectuelle ou toute poésie, sera un thème courant des discours des professeurs. Delaroche y voit une réaction à la vague des idéologies révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle. Nous pourrions faire un constat semblable à notre époque, après la débâcle des grandes idéologies politiques de la fin du XIX^e siècle. Le recours fanatique à la religion dont nous verrons la montée jusqu'en 1870, dans l'Université, pourrait bien être comparée à la religiosité débridée actuelle qui met en péril les libertés et la paix dans notre monde.

Son étude sur l'abbé de Radonvilliers est surtout une biographie assez détaillée, mais où s'intercalent deux développements très longs et assez surprenants que nous allons analyser.

Rappelons tout d'abord, que Claude-François Lizarde de Radonvilliers, (1710–1789) né à Decize, fit partie de la Compagnie de Jésus, puis mena une carrière de conseiller d'État. Il fut précepteur du Duc de Bourgogne et aumônier du Roi⁵ l'homme n'est pas toujours facile à saisir.

⁴ André Dupin dit Dupin « Aîné », 1783-1864, voir notice de Guy Thuillier in *Les auteurs nivernais de 1715 à 1815*, BMN et SAN, Nevers 2004, p. 119 qui parle surtout de son œuvre juridique

⁵ Voir : Guy Thuillier *Les auteurs nivernais de 1715 à 1815*, BMN et SAN, Nevers 2004, p. 16. Cette notice contient tous les renseignements bibliographiques utiles.

Claude-François Lizarde de Radonvilliers (1709 à Decize - 20 avril 1789) est un homme d'Église et pédagogue français.

En tant que pédagogue, son grand travail est la Manière d'apprendre les langues, où l'un des premiers, il défend la méthode globale pour l'apprentissage de la lecture.

Dans son discours à l'Académie, pour la réception d'un nouveau membre (Ducis), Radonvilliers parla de Voltaire qui venait de mourir et qui était alors considéré comme l'oracle du dix-huitième siècle, le Roi de la pensée désormais souveraine. En effet, l'engouement à son sujet était général en France, et il paraissait intouchable : Radonvilliers, après avoir rendu justice au génie de Voltaire et reconnu les services de tout genre qu'il avait rendus à la littérature, aux sciences et à l'humanité, osa lui reprocher publiquement d'avoir souvent abusé de ses talents au profit du scepticisme philosophique, religieux et moral, et au détriment des plus pures illustrations de la France.

Delaroche insistait sur ce point, d'abord, afin de se joindre à la réserve (générale depuis la Restauration monarchique), contre Voltaire. (Voltaire et Rousseau étaient en effet, littéralement maudits par l'opinion conservatrice et surtout par l'Église qui les considérait comme responsables de la Révolution et de l'effondrement du sentiment religieux en France), C'est pourquoi il condamnait son scepticisme philosophique, religieux et moral.

Il soulignait aussi, le fait que Radonvilliers, en agissant ainsi, n'avait pas hésité à aller à contre courant de l'opinion générale de son temps : Radonvilliers osa seul regarder l'idole en face et refusa de s'agenouiller aveuglément devant elle. Quelle idole moderne, Delaroche visait-il ainsi ?

Il est en effet significatif que Delaroche n'ait consacré qu'une page à la biographie de son auteur contre presque deux pages au commentaire de cet incident.

De même, pour parler d'une autre œuvre de Radonvilliers, sa *Manière d'apprendre les langues*, Delaroche se crut obligé de faire un discours sur Rousseau dont, selon lui les théories pédagogiques (*L'Émile*) avaient inspiré l'œuvre de Radonvilliers. Tous deux selon Delaroche, pensaient que toutes les idées agitées de son temps relevaient d'une question unique et capitale, celle de l'éducation. Cela dit, on ne comprend pas pourquoi, sauf dans une intention polémique, il a consacré à des considérations de toutes sortes sur Rousseau lui-même, autant de place qu'il l'avait fait auparavant pour Voltaire.

Il mêlait les éloges les plus grands aux reproches voilés. Un des livres, les plus originaux et le plus éloquemment écrits de ce siècle, *L'Émile* de Rousseau [...] dans ce roman plein de génie sur l'éducation [...] Rousseau, fidèle à sa haine contre la société, telle qu'elle existait de son temps, et confondant avec elle toutes les sociétés du passé, les attaquait en masse par leur base au nom de la nature et de la justice [...] il concluait par un fulminant anathème contre les sciences et les arts, les institutions et les mœurs, et principalement les pouvoirs coupables, suivant lui, d'avoir faussé la marche de l'esprit humain et de l'avoir engagé dans une voie fatale où ses prétendus progrès sont autant de crimes, et l'éloignent toujours davantage du seul but qu'il lui soit avantageux d'atteindre [...] Rousseau, dont il faut cependant reconnaître la franchise, et qui ne s'égara peut-être que par suite de sa haine contre toute espèce d'injustice et contre les excès alors criants d'une déplorable inégalité [...]

Ces critiques de Rousseau semblent bien ambiguës. En fait, le principal reproche qu'il lui faisait c'était d'avoir construit une utopie politique, son édifice fantastique de société irréalisable, comme l'ont prouvé les expériences si malheureusement faites plus tard. Il voyait donc en Rousseau, le responsable des mouvements révolutionnaires ultérieurs et le précurseur du courant socialiste.

Par opposition, Delaroche faisait l'éloge chez Radonvilliers, de la circonspection [...] la prudence [...] la volonté de combattre le passé sans jamais le méconnaître ou le calomnier, et

Il enseigne les langues étrangères dans plusieurs collèges de Jésuites avant de quitter son ordre en 1742 pour devenir secrétaire de l'ambassadeur de France à Rome. Il est ensuite aumônier du roi et sous-précepteur des enfants de Louis XV, ce qui lui vaut d'être élu membre de l'Académie française en 1763 à la suite du décès de Marivaux. Il est abbé de l'abbaye Notre-Dame de Villeneuve à Bignon en 1770 et abbé de Neauphle-le-Vieux en 1771. En 1774, Louis XVI, son ancien élève, le nomme conseiller d'État.

Il est l'auteur d'une méthode d'apprentissage des langues, *De la Manière d'apprendre les langues*, parue en 1768, dans laquelle il privilégie la pratique de la langue parlée plutôt que les exercices grammaticaux. Il y donne aussi une méthode de traduction, consistant d'abord à traduire les mots pour aborder ensuite la syntaxe de la phrase, tout en évitant la traduction littérale et en s'efforçant de reproduire la pensée de l'auteur. Il est considéré comme un des premiers précurseurs de la méthode globale et des méthodes de lecture rapide.

Les *Œuvres diverses* de Claude-François Lizarde de Radonvilliers ont été réunies en trois volumes en 1807.

sans recourir à ces pompeuses chimères que soixante ans de luttes acharnées et de révolutions incessantes n'ont pu encore réaliser. *Il voulait voir en lui un réformateur qui lorsqu'il mourut en 1789, un mois avant la réunion des États Généraux, espérait que la France, dont il avait secondé, tout en la contenant, la marche progressive, allait se régénérer sans secousses et sans convulsions violentes.*

Comme on le voit le choix du sujet de discours n'était pas sans rapport avec l'histoire présente. Delaroche devait partager une opinion assez générale, en son temps, dans toutes les classes moyennes, le désir de transformation radicale de la société (Réformisme libéral) mêlé à celui du refus des violences révolutionnaires (allusion aux révoltes sociales de juin 1848).

Il manifestait également l'expression de la nécessité d'une réforme de l'éducation dont il attribuait les principes à Radonvilliers : la routine et le pédantisme déjà minés de toutes parts en reçurent une nouvelle atteinte, au profit de la méthode naturelle et de l'expérience, ces deux grands leviers du dix-huitième siècle.

Mais cette critique ne pouvait-elle pas s'appliquer tout autant à l'enseignement des collèges ?, à peine modifié par la timide introduction des balbutiements d'un enseignement moderne. Nous avons vu qu'en ce qui concerne justement l'enseignement des langues vivantes, on était loin de la méthode globale et vivante préconisée par Radonvilliers.

Curieusement, encore, après avoir, semble-t-il, achevé l'éloge de Radonvilliers, Delaroche revenait sur le sujet de son introduction. Il parlait des Nivernais illustres en évoquant quelques académiciens et tout d'abord Bussi-Rabutin chez qui, il soulignait surtout une attitude semblable à celle de Radonvilliers : à la fois soldat et écrivain [...] à ses risques et périls, et quand tout retentissait autour de lui de paroles adulatrices, (il) osa seul s'attaquer au grand Roi, poursuivre de ses traits satyriques, dont la licence n'exclut pas la vérité, les mœurs souvent corrompues de la cour et du grand siècle.

Il passait rapidement sur le fils de Bussi-Rabutin, qui fut évêque de Luçon et académicien, pour citer encore le dernier duc de Nevers. Quittant la littérature, il évoquait aussi Gaucher de Châtillon, seigneur de Donzy, et Vauban. S'il avait voulu énumérer tous les Nivernais célèbres, il eut pu faire une longue liste, mais il sautait les siècles pour en arriver à une période récente : ces temps désastreux, et cependant marqués d'une ineffaçable grandeur, où la France, en travail de sa régénération politique et sociale, se déchirait elle-même les entrailles, entassait dans le même tombeau les bourreaux et les victimes au profit de cette régénération même, et auxquels la Nièvre a fourni, comme toujours, son contingent immortel de convictions ardentes et d'intrépidité stoïcienne.

Il est assez remarquable que Delaroche se soit cru obligé d'utiliser toutes ces litotes et allusions plus ou moins voilées, pour évoquer semble-t-il, la Révolution et les grandes figures nivernaises révolutionnaires, Saint-Just, Chaumette etc. Mais nous nous trompons, peut-être, sur cette interprétation. C'était sans doute encore trop choquant à cette époque de les nommer directement, mais il les réhabilitait déjà au nom de leurs vertus, au sens antique du terme, et leur offrait une sorte d'immortalité comme aux académiciens dont il venait de parler : contingent immortel de convictions ardentes et d'intrépidité stoïcienne.

Ceci lui permettait de passer, rhétoriquement, d'une révolution à une autre, contemporaine : aujourd'hui, après avoir brisé nos dernières entraves, après avoir inscrit sur les débris de trois dynasties puissantes successivement anéanties, la devise chrétienne et sacrée de notre révolution triomphante, nous pouvons espérer de voir, sous l'action d'institutions de plus en plus populaires et bienfaitantes, s'élargir devant nous les voies déjà si larges de nos destinées, et de recueillir enfin ce prix inestimable de nos longs orages et des malheurs de nos pères.

Il affirmait ainsi le triomphe de la Révolution bourgeoise de février, mais semblait ignorer les insurrections plus récentes de mai - juin, leur répression sanglante et la panique générale en France à la suite de ces émeutes. Delaroche était bien dans la ligne de ce qui deviendra le parti de l'ordre moral dominé par les catholiques, on peut le voir au passage par sa curieuse christianisation de la devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité, qu'il qualifiait de devise chrétienne et sacrée. Comme on le verra plus loin, en 1851, après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, l'une des premières mesures prises par le Préfet de la Nièvre sera de faire effacer cette devise du fronton des mairies et de faire couper les arbres de la Liberté.

L'évêque ne manqua pas de profiter de cet amalgame curieux pour proclamer son ralliement au nouveau régime. Mgr l'Évêque [...] a rattaché avec autant de vérité que de bonheur dans l'expression, les dogmes républicains aux divines maximes de l'Évangile.

L'intervention du Préfet.

Après avoir rappelé la renonciation des élèves aux livres de prix et annoncé qu'il en remettrait cependant un au premier lauréat de chaque classe, le Préfet Ferdinand Ruiz, redéfinissait la notion de devoir républicain : Jusqu'à présent, vous avez pu croire que vos progrès n'intéressaient que vous et vos familles [...] Il ne doit plus en être ainsi sous le régime républicain. Nous appartenons tous à la patrie [...] nous lui devons en retour notre travail physique ou intellectuel [...] Dorénavant, celui d'entre vous qui négligerait ses études, qui ne répondrait pas, par une soumission reconnaissante, aux soins bienveillants, à la direction intelligente de vos dignes professeurs ; celui qui montrerait des dispositions peu en harmonie avec les règles qui régissent nos établissements universitaires, celui-là serait plus qu'un mauvais élève, il serait un mauvais citoyen.

Ceci peut s'entendre aussi comme l'affirmation de la volonté de l'État d'assurer sa prédominance idéologique sur l'Université en liant son activité pédagogique à la citoyenneté.

Allocution du Principal.

Le Principal commença par lire aux élèves la lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, portant acceptation de l'offre patriotique des élèves. Lui-même ne manqua pas de commenter cet acte en évoquant Tacite et les sacrifices plus importants que la France demanderait un jour à ses enfants : Un jour, et pour quelques-uns d'entre vous, pour les aînés de la famille, ce jour ne peut être bien éloigné, la France réclamera de vous de plus grands sacrifices. Aux uns, elle demandera toutes les ressources de l'intelligence, toute la puissance du courage civil ; aux autres, peut-être leur sang et leur vie sur les champs de bataille, pour la défense de son territoire ou de ses lois. Ce type de discours patriotique changeait un peu du conformisme précédent et rappelait plutôt ceux des débuts de l'École Secondaire à partir de 1804.

1848 - Sifflet Ernest-Jean-Baptiste.

En 1848, Ernest-Jean-Baptiste Sifflet, interne, né à Bourges (Cher), achevait ses études au Collège de Nevers. Il figure au palmarès de la classe de Philosophie avec la mention : reçu bachelier. Les autres lauréats de cette année-là sont : Châtillon, Claude, externe, né à Sancoins (Cher) ; Noblat, Charles-Onésyme, interne né à Bercenay-en-Othe (Aube) ; Sarriau, Claude-Henri-Eugène, interne, né à Cosne (Nièvre) ; Girardot, Antoine, interne, né à Châtillon-de-Michailles (Oise) ; Manuel Alexis, externe, né à Nevers ; Berton Jean-Pierre, interne, né à Neuvy-sur-Loire (Nièvre). Soit sept bacheliers car on peut supposer que tous les élèves reçus au Baccalauréat figurent sur le palmarès.

Ernest-Jean-Baptiste Sifflet, qui a dû naître vers 1829, apparaît sur les palmarès du Collège, pour l'année 1843-1844, en classe de Quatrième, où il décroche plusieurs prix dont un accessit d'Excellence. Son frère Philippe, né sans doute vers 1840 (également à Bourges), apparaît lui aussi sur ce palmarès en classe de Cinquième.

C'étaient les enfants de l'économiste du Collège qui a dû, par conséquent, prendre ses fonctions à Nevers, cette année-là.

Philippe Sifflet, semble aussi brillant que son frère, En 1848 il est en Rhétorique et obtient de nombreux prix dont un accessit d'excellence. L'année suivante, son nom n'apparaît pas sur le palmarès. Son père avait sans doute changé de poste. Monsieur Sifflet aurait donc été économiste du Collège de 1843 à 1848.

Grâce aux registres de l'Amicale des anciens élèves⁶, nous savons ce qu'ils sont devenus. Ernest Sifflet a fait une carrière de médecin militaire, en 1914, il était toujours en vie : beaucoup d'entre nous l'ont connu et estimé, affirmait le Docteur Subert.

⁶ Registre de l'Amicale, Assemblée générale du 12 juillet 1914.

Quant à Philippe Sifflet, ancien pharmacien, il est décédé cette année-là à Moulins, à l'âge de 84 ans. Le Président Subert déclare qu'il était né à Nevers, ce qui est certainement une erreur puisque sur le palmarès du Collège il est bien précisé : né à Bourges. Il ajoute que la famille Sifflet est alliée aux familles Bornet et Martinand dont le nom n'est pas perdu parmi nous. Les liens familiaux, les alliances, et les relations diverses, avaient effectivement une grande importance dans la vie d'une petite ville comme Nevers. Subert lui rend donc l'hommage de tous les vieux collégiens.

Papa Sifflet : *Subert à cette occasion évoque l'époque du Collège : en recevant la nouvelle de sa mort, je ne puis m'empêcher de me reporter par la pensée à l'époque lointaine, mais non oubliée, où nous recevions de son père, le papa Sifflet, notre économe, des leçons de tempérance et de parcimonie. Ironique allusion au régime souvent spartiate du réfectoire collégial.*

1848 - Vailleu Charles.

Un camarade d'Ernest Sifflet, quittait lui aussi le Collège en 1848. Charles Vailleu, entré au Collège en 1840, ne laisse aucune trace sur les palmarès, il appartenait sans doute à ces élèves un peu ternes qui ne brillaient pas dans les compositions. Ceci ne l'empêcha point de faire une longue carrière de notaire à Guérigny. Il y est décédé en 1920, il devait avoir plus de 90 ans⁷.

Son fils qui avait fait ses études au lycée dans la même classe qu'Alfred Massé, lui avait succédé à la tête de son étude.

<<<<<<<>>>>>>>>

LE CHOLÉRA À NEVERS.

Les années 48/49 furent endeuillées par une épidémie de choléra dont furent victimes entre autres, deux professeurs : MM. Eysenbach professeur d'Histoire (dont nous avons parlé plus haut) et Berthé, régent de cinquième.

Un certain nombre d'élèves désertèrent le Collège, mais la plupart restèrent stoïquement en classe ce dont les féliciteront le Principal et l'Évêque le 13 août 1849.

Sur ces événements tragiques, nous possédons un témoignage direct, celui de Fourquemin dont le fils fut aussi victime du choléra⁸. Nous en citons de larges extraits :

..[...] je me trouvais heureux quand un malheur dont ⁹ j'étais loin de m'attendre m'enleva mon fils aîné, à l'âge de 15 ans et demi, le 25 juillet, après une maladie de douze jours, après avoir perdu les trois autres, il ne m'en resta plus [...] Que j'ai souffert [...] de me voir isolé en si peu de temps d'un fils, le dernier, qui faisait toute ma consolation, et je[...] dirai plus, mon orgueil, j'ai été démonté, j'ai tout perdu jusqu'à l'espérance, de mon malheur irréparable à l'âge où nous étions tous deux ma femme, il ne nous restait plus qu'à pleurer.

Peut-être aurais-je à me reprocher d'avoir trop poussé mon fils au travail, car lorsqu'il fut arrêté par le mal, il y avait quelques jours qu'il n'était pas bien, et comme c'était l'approche des prix, il travaillait beaucoup, je l'engageai de mon mieux.

Un jour que j'étais dans la promenade du château, Mr Eisenbach, professeur au collège, m'ayant entendu nommer par un ami qui m'appelait, c'est vous me dit-il qui êtes le père de mon élève Fourquemin. Comme j'étais certain qu'il n'y en avait pas plusieurs du nom dans sa classe, je lui répondis que oui ! ; Eh bien, Monsieur, me dit-il, je vous fais mon compliment, si votre fils n'a pas tous les prix de sa classe, il s'en manquera très peu surtout gardez-en le secret, le pauvre professeur mourut le 2 juillet et mon fils comme je l'ai dit le 24 du même mois, il n'eut

⁷ Registre de l'Amicale, Assemblée générale du 30 septembre 1920.

⁸ Déjà cité : "souvenirs" manuscrit, BMN 2 N 357 - MS 86, pp. 184 à 187

⁹ Nous respectons intégralement le style de Fourquemin, nous ajoutons quelques marques de ponctuation pour rendre le texte plus clair et nous corrigeons l'orthographe. Les points de suspension marquent les coupures faites dans le texte.

pas la satisfaction de voir couronner son élève, tous deux furent victimes de cette malheureuse épidémie qu'on a nommée choléra.

Malgré ces malheurs, le jour des prix arriva comme à l'ordinaire, plusieurs personnes qui y assistaient étaient loin de s'attendre que celui qui n'existait plus serait encore nommé quatre fois ¹⁰ [...]

le jour de la distribution des prix, je me suis absenté de la ville avec ma femme pour lui éviter d'avoir sous les yeux les préparatifs de la cérémonie et des tambours qui devaient venir dans notre quartiers pour d'autres élèves [...]

j'étais donc [...] à mon ouvrage [...] lorsque je vis entrer Monsieur Thomassin principal du collège, chevalier de la légion d'honneur, qui m'apportait les prix mérités par mon fils, je regrette me dit-il [...] d'avoir été obligé de faire la corvée d'une pareille circonstance, vous avez perdu un fils qui, aurait pu devenir un élève marquant, j'en suis très fâché ainsi que tous les amis de sa classe ...¹¹ mais le nombre des prix avait déjà été restreint entre ces messieurs. Comme je l'ai dit plus haut, je savais de bonne part, de Mr Eisenbach son professeur, qu'une bonne partie des prix de sa classe lui étaient assurés hormis une composition où il n'avait rien à prétendre qu'un accessit, ceci m'a été raconté par un camarade de la classe de mon fils, d'autres m'en ont dit de même.

comme je l'ai dit déjà, j'étais à mon travail quand Monsieur Thomassin entra avec des livres sous le bras, j'eus un pressentiment que c'était quelque chose de la sorte, un frisson s'empara de moi, je ne puis rien lui répondre que par signe, ce fut alors que voyant mon embarras, il adressa quelques paroles à mon frère et ensuite il s'en fut, je pris les livres sur l'établi ¹² je les arrosais de mes larmes, ce fut bien pis lorsque je les ai montré à ma femme [...] plus tard Monsieur Thomassin me rencontra [...] il est revenu à me parler de mon fils [...] il me dit que c'était un brave garçon, un bon travailleur, mais qu'il était fort républicain, qu'il apportait journellement des chansons aux pensionnaires et qu'il n'était pas content de lui sur ce rapport. Sur quoi je lui répondis que je voudrais bien que tout le mal fut là et qu'au reste nous l'étions tous de père en fils et que cela ne veut rien dire du tout, attendu qu'un républicain honnête est un véritable bon chrétien. Comme il a vu que son sermon ne prenait pas racine, nous nous sommes salués et tout a été fini.

Ce texte, en plus du témoignage personnel du père d'une victime du choléra, nous donne des aperçus intéressants sur l'époque, le collège et sa vie quotidienne. On y voit l'importance des Prix pour les parents comme pour les élèves. Il évoque la cérémonie elle-même qui mobilisait la ville entière, les tambours de la Garde qui allaient, le matin, dans tous les quartiers, pour battre le rappel des élèves externes et de leurs parents.

On devine les luttes politiques qui divisaient l'opinion. Malgré les discours officiels qui faisaient l'éloge de la République, comme on l'a vu plus haut, et un an après son instauration, on s'aperçoit que l'esprit républicain était suspect au collège, et que les élèves n'étaient pas indifférents aux débats d'opinion, puisque le fils Fourquemin fournissait en cachette aux pensionnaires, des chansons républicaines.

Enfin Fourquemin insinue que l'on aurait profité de la mort de son fils (et de M Eysenbach) pour attribuer à d'autres élèves, socialement mieux placés (ces messieurs) les prix qu'il méritait. Il affirme par ailleurs que son fils aidait certains de ses camarades (plusieurs jeunes gens aisés) à faire leurs devoirs et que quelques uns d'entre eux auraient intrigué pour qu'il les aidât à obtenir des prix. De même il affirme que son fils leur avait prêté des livres et aucun d'entre eux ne m'en remis seulement un, je perdis tout. Ces détails nous font entrer dans les manigances internes des classes.

Il est évidemment difficile de contrôler la véracité de toutes ces affirmations. Mais le climat qu'elles évoquent reflète certainement la réalité de l'époque.

¹⁰ Classe de quatrième : Fourquemin, Jean-Baptiste, externe, né à Nevers, (pens. Pittié.) ; Thème latin (3ème accessit), Vers latins (3ème accessit), Thème grec (2ème prix) 3 fois nommé ALJR Palmarès du 13 août 1849

¹¹ Ces points de suspension sont de Fourquemin qui semble changer de sujet, il semble prétendre que les prix mérités par son fils ont été répartis (restreint ?) après sa mort entre d'autres élèves (ces messieurs)

¹² Fourquemin, né en 1799, mort en 1880, était menuisier de son état, dans ses souvenirs, il raconte sa dure vie et surtout sa jeunesse particulièrement malheureuse. Ce manuscrit a été publié sous le titre *Souvenirs d'un Menuisier Nivernais du XIXe siècle*, Ed. du Pas de l'Âne, Autun 1998.

Ceci contredit un peu les observations de Taine en 1851-52 sur l'apparente apathie des élèves du Collège. Leur conformisme affiché en classe ne correspondait peut-être pas à la réalité et l'exemple de la famille Fourquemin (comme celui de Georges Tillier que nous verrons plus loin), montre bien que l'opinion nivernaise était, en partie au moins, acquise aux idées républicaines.

Nous trouvons d'ailleurs incidemment, une indication concernant la destinée tragique d'un camarade de classe de Jean-Baptiste Fourquemin, dans une note marginale de ses souvenirs (page 187) : Le Journal de la Nièvre 1870 n°85 nous apprend que Mr Thomassin fils résidant en Chine avec son épouse ont été assassinés, c'était un condisciple de mon fils, Mr de Méritens aussi nivernais et ami de mon fils a eu le bonheur de n'être pas du nombre de ceux qui ont été massacrés à Tien-sin le 21 juin. (Ce jour-là, 22 français dont le consul, furent massacrés par une émeute populaire ainsi qu'un certain nombre de personnels chinois et 30 enfants d'un orphelinat).

<<<<<<<>>>>>>>>>

La distribution des prix du 13 août 1849.

Le compte rendu commence par des formules consacrées et des constatations anodines, mais ne peut éviter d'évoquer l'épidémie : la grande cour du Collège, un peu moins remplie que les années précédentes, par suite des nombreuses absences occasionnées par l'influence toujours présente du choléra [...] *Cette épidémie fut également évoquée par l'Évêque qui prit la parole après le discours d'usage et dont l'allocution est résumée* : il a d'abord félicité les élèves présents du courage dont ils avaient fait preuve en restant au Collège, malgré l'exemple contagieux de ceux de leurs condisciples qui l'avaient abandonné. *Il en profita pour en tirer une leçon de stoïcisme chrétien* : il a fini en leur recommandant, par-dessus tout, la pratique d'une vertu bien rare et bien difficile à rencontrer surtout à notre époque, la soumission aux décrets de la Providence, à quelque situation obscure ou brillante, humble ou élevée, heureuse ou triste, qu'elle nous réserve.

Leçon de résignation assez facile à faire à la suite d'une épidémie, mais qui n'était pas moins suspecte politiquement en cette période, où la contestation sociale devenait très importante et où la bourgeoisie en place allait s'efforcer d'empêcher notamment, la formation des syndicats.

Nous pouvons aussi remarquer que le compte rendu, à part ces allusions vagues, ne signale pas qu'il y ait eu une seule déclaration faite pour évoquer la mémoire des professeurs et élèves victimes du choléra. S'agissait-il de minimiser les pertes humaines ou de faire comme si rien ne s'était passé ? Ce demi-silence est choquant.

Le discours de M. Cougny, professeur de Rhétorique.

M. Cougny avait déjà fait, le 18 août 1845, un discours d'usage où il prenait la défense de la poésie latine ou d'inspiration latine contre le romantisme et la conception moderne de la poésie. Pour celui de 1849, il avait choisi de faire l'éloge d'un auteur nivernais du XVI^e siècle : Simon Marion.

Simon Marion, (1540–1605) fut un très grand légiste qui joua un rôle important comme conseiller des rois et en particulier d'Henri IV ¹³. La seule bonne étude sur lui, est justement celle que publia en 1866, Edme Cougny : De la philosophe chez les jurisconsultes du XVI^e siècle, et en particulier chez Simon Marion, et dans laquelle il annonçait un livre qui n'est pas paru. Dans son étude de 1866, Cougny montrait que la doctrine de Simon Marion s'appuyait sur des principes philosophiques très éloignés de la scolastique et fondés sur l'empire de la raison.

¹³ Sur Simon Marion, voir notice de Guy Thuillier in *Guy Coquille et les auteurs nivernais du XVI^e siècle*, BMN et SAN, Nevers, 2003, p. 56 à 59 que nous citons à la suite.

Le discours de 1849 était une première version de cette étude qu'il ne publiera que 17 ans plus tard. Cougny n'oubliait pas de signaler les discours antérieurs qui évoquaient d'autres grands auteurs nivernais, notamment ceux de Fabre sur Guy Coquille en 1837 ou sur Gabriel Brotier en 1840 et celui de Delaroche (qu'il écrit de Laroche) sur Radonvilliers, en 1848.

Rien évidemment, dans ce discours n'évoque directement le moment présent. Mais comme il situe Marion, parmi les tourmentes de ce grand et formidable seizième siècle, son introduction amène inévitablement à établir un parallèle : Quand, parfois, l'esprit, fatigué des orages du présent, remonte dans le passé pour y étudier l'avenir et y chercher l'espérance, si le regard s'arrête sur quelque noble caractère, sur la figure d'un sage pareil à celui du poète, « justum et tenacem propositi virum », que nulle tempête n'a jamais pu ébranler ni salir, -c'est pour l'âme un bonheur ineffable, une consolation suprême.

Les qualités qu'il se proposait de mettre en évidence en lui suggèrent par opposition, une critique des défauts de ses contemporains. Simon Marion [...] dont la probité fut inaltérable au milieu d'un siècle d'égoïsme et de corruption, [...] ce grand citoyen qui [...] savait dire la vérité aux rois et mériter leur courroux, pour conserver leur estime, (ce) légiste savant et sage, dont la voix s'élevait comme un oracle dans le sanctuaire de la justice ; (cet) orateur enfin, dont l'éloquence, toujours au service du droit, défendit avec une égale fermeté [...] les prérogatives de la couronne et les libertés publiques[...]

De même, à propos de son amour pour les lettres, et, avec la même ardeur (pour) le bien et le beau et (pour) se vouer à la défense de la justice et de la vérité ! [...] Cougny s'écriait tout à coup au sujet des âmes comme la sienne : L'utile ! L'utile n'est pas leur seul but, leur unique idole, et l'égoïsme ne saurait les enfermer dans ce cercle étroit où le cœur se dessèche, où l'esprit se rapetisse, où l'homme s'avilit.

Nous retrouvons ici la même exaspération que dans les déclamations de Delaroche, contre l'utilitarisme effréné de la société de leur époque et son refus de toute idéologie et même de tout idéal.

Il revenait sans cesse sur ces deux thèmes, toujours en ne parlant semble-t-il que du XVI^e siècle : ces temps si souillés de perversité, si encombrés de ruines, où tout se trouvait remis en question, - immense chaos où, les lumières perçant à peine les ténèbres, de bons esprits même cherchaient, hélas ! Un asile dans le doute !. Il évoquait, à nouveau, l'esprit utilitaire en citant cette fois Marion lui-même : « Ici j'oy frémir la troupe de ces partisans qui mesurent tout par l'utilité seule, quelque deshonneste qu'on la puisse faindre [...] ils magnifient l'honneur des tributs (les impôts et taxes) comme estant les nerfs de la République, et menassent l'État de paralysie, si tost qu'on leur parle de les relascher, - mauvais médecins [...] »

Certes, s'il évoquait, rapidement, le jurisconsulte, étudiant les législations de tous les âges et en tirant de vraies leçons de jurisprudence et en faisait un précurseur de Montesquieu en rapprochant ses idées de celles développées dans les Causes de la grandeur et décadence des Romains, il préférait le présenter comme un honnête homme, un homme moral et religieux plongé au milieu des opprobres de son siècle. Et c'est bien pour exprimer une opinion personnelle, que Cougny s'exclamait à son propos : Il avait dans ce pénible chemin de la vie, un soutien qui ne nous fait jamais défaut, quand nous le recherchons sincèrement, - la Religion ! « en qui seule disait-il, réside pour les âmes l'espérance de salut, et près de laquelle, trésors richesses, sceptres et couronnes, voire le monde entier et tout son ornement, sont choses viles abjectes, contemptibles, et du tout de nul prix ¹⁴ ».

Au lendemain de la Révolution de 1848, cette protestation de foi en la religion, et en l'occurrence il ne peut s'agir que du catholicisme, ne peut surprendre. Même chez la plupart des révolutionnaires de l'époque, (et ce n'était certes pas le cas des professeurs du Collège), le sentiment religieux était grand ainsi que l'attachement au culte traditionnel.

Les événements violents qui avaient ensanglanté et déchiré la France au cours de ce demi-siècle, qui venait de s'écouler lorsqu'il prononçait ce discours, étaient évidemment présents en son esprit et en celui de son auditoire quand il consacrait la dernière partie de son éloge à la paraphrase de la Dédicace à la France, de Simon Marion : ce bon citoyen déplorant les malheurs de son pays, et s'efforçant, autant qu'il était en lui, de verser le baume sur ses plaies :

¹⁴ Simon Marion, *Plaidoyers*, 4, p. 58. – *contemptibles* : méprisables. (note de Cougny)

« [...] sa chère patrie [...] sa France vénérable ». Il citait les mots mêmes de Simon Marion pour évoquer aussi bien la situation présente que celle du XVII^e siècle : « tant de brigandages, de feux, de ruines et de saccagements, et autour d'elle, tant de mains parricides et de cousteaux tirez pour l'esgorger »

Ce qui actualisait objectivement ce discours c'était la phrase conclusive de cette partie, où Cougny s'adressait directement à son auditoire : puissent ces paroles, qui traversent trois siècles, sortir aussi de cette enceinte, traverser le pays tout entier et retentir partout où il y a des cœurs français !

Ainsi un discours de type académique sur un vieil auteur très oublié du Nivernais, pouvait-il être un moyen d'exprimer une opinion sur le temps présent et de développer des idées personnelles sur la situation politique et religieuse. Ce sera en fait le cas de la plupart des discours de distribution des prix et c'est pourquoi ceux qui furent publiés nous intéressent. C'est aussi pourquoi, certaines années, les élèves et leurs parents furent-ils privés de discours, les autorités se méfiant des idées qui auraient pu être défendues à cette occasion. Il faut rappeler que l'usage a toujours voulu que ce discours, lu et non improvisé, fut soumis d'avance au Recteur qui ne se privait pas de l'annoter et de le corriger, voire de le censurer, tant dans sa forme que dans son contenu.

<<<<<<<<<>>>>>>>>

1835 – 1856 M. Morellet.

M. Eysenbach sera remplacé par M. Morellet dont la carrière assez curieuse l'amena deux fois à Nevers, d'abord en 1835, comme régent de rhétorique. C'est alors qu'il travailla avec le commandant Barat, à l'Album sur le Nivernais, et fit des recherches historiques sur la région. Sur le plan professionnel, il fut très critiqué par ses supérieurs et quitta Nevers en 1842. Mêmes critiques dans les autres postes occupés et le lycée de Vendôme, son dernier poste, s'en débarrassa en le renvoyant à Nevers comme régent d'histoire. Il fut un des fondateurs de la Société Nivernaise des Lettres Sciences et Arts, et fut même nommé conservateur du Musée en 1854. Il quittera Nevers pour devenir principal du collège de Clamecy en 1856¹⁵.

1849 - Groslard Eugène.

Ce personnage est particulièrement intéressant pour comprendre l'une des composantes de la clientèle du Collège de Nevers. Eugène-Alexandre Groslard, né à Nevers, entra au Collège en 6^e comme externe, en 1845. Il figure honorablement sur les palmarès jusqu'en 1849 où, en classe de 3^e, en compagnie d'Augustin Guerreau (futur proviseur du lycée), il fut trois fois nommé. Il dut sans doute interrompre ses études à ce stade. C'était le fils d'une famille d'artisans de Nevers, comme son camarade Fourquemin que l'on vient d'évoquer. Les artisans envoyaient dans la mesure du possible leurs fils au Collège, pas forcément pour les destiner à un état différent du leur, mais pour leur assurer un certain niveau d'instruction.

En ce qui concerne Eugène Groslard ¹⁶ il avait succédé à son père dans la profession d'orfèvre joaillier et il y faisait preuve d'un goût artistique rare et indiscutable. Le docteur Subert qui fut son camarade de collège et qui écrivait ces mots, le considérait comme un homme instruit dans son art, un bon citoyen et un excellent père de famille. Il est décédé en septembre 1896.

<<<<<<<<<>>>>>>>>

¹⁵ Sur Morellet, voir article d'André Thuillier *Une carrière universitaire au XIX^eème siècle. J.N.Morellet (1806-1890)*. in MSA 57-1971 pp.84 à 90.

¹⁶ Registre Amicale, 31 juillet 1897.

1850 - Nouvelle concurrence déloyale.

La fin du monopole de l'Université.

En 1850 le Parlement supprima le monopole de l'Université. Ceci devait permettre aux particuliers comme aux congrégations, d'ouvrir des écoles primaires et secondaires à leur guise. La mise en place de cette loi avait été l'occasion d'une très violente polémique dans tout le pays.

D'un côté, ce que l'on pourrait appeler le parti clérical, réclamait depuis longtemps cette liberté d'enseignement. Faute d'avoir pu cléricaiser l'Université, malgré leurs efforts, (et nous avons vu comment à Nevers, l'Évêque avait bien failli annexer le Collège), les cléricaux comptaient tourner la difficulté en la concurrençant victorieusement et en établissant un monopole de fait de l'enseignement religieux.

D'un autre côté, les anticléricaux étaient eux-mêmes divisés. Tous étaient hostiles à la mainmise de l'Église sur les établissements d'enseignement et redoutaient à terme la disparition d'une Université indépendante du pouvoir religieux. Politiquement, ils redoutaient aussi que par le biais des écoles et collèges confessionnels, l'Église ne se livre à un endoctrinement politique anti-républicain et anti-social, conformément à la position officielle du Vatican.

Mais une bonne partie d'entre eux étaient aussi hostiles à l'Université et à son monopole pour des raisons pédagogiques et politiques. L'enseignement universitaire leur semblait incapable de se moderniser dans son contenu comme dans son recrutement. Fondé quasi exclusivement sur les humanités classiques, il ne répondait plus aux besoins d'une société en voie d'industrialisation rapide, pour la formation de ses cadres.

Dans la Nièvre, Claude Tillier¹⁷ menait de son côté, un combat farouche contre les collèges et en faveur de l'enseignement primaire et de son prolongement, l'enseignement primaire supérieur, dans lequel il voulait voir le principe de la future Université du peuple. Ses pamphlets montrent bien l'ambiguïté de sa position entre son anticléricalisme et son hostilité aux vieux collèges.

L'autre critique des libéraux concernait le recrutement de l'Université, orienté essentiellement sur la bonne bourgeoisie, à cause de la nature de ses programmes et de ses débouchés vers les professions libérales.

La distribution des prix de 1850 et la polémique sur la liberté de l'enseignement.

Le compte rendu de cette distribution solennelle des prix du 13 août 1850 reflète parfaitement le climat de polémique de l'époque, tout en se voulant apaisant et consensuel. Ici encore il faut lire entre les lignes, et les « non-dits » sont très éloquentes.

Le discours de M. Gruet, professeur de seconde.

Première remarque importante, le discours d'usage n'est pas reproduit mais seulement résumé par Thomassin. Ce qu'il en retient est évidemment significatif :

M. Gruet, professeur de seconde, a prononcé le discours d'usage. Il avait pris pour sujet l'Éloge de la Vérité, et s'est attaché à montrer que pour parvenir à la connaître autant qu'il est possible à l'homme, il y a deux routes qui loin de se contrarier, vont dans le même sens, conduisent au même but, - la raison et la foi, la science et la croyance.

Cette première thèse est assez surprenante, mais bien caractéristique de la mentalité de l'époque en ce qui concerne le point de vue sur la Science et la volonté de réaliser une sorte de compromis entre la Science et la Religion, en refusant de séparer nettement les deux domaines.

Il a vengé ensuite en quelques mots bien sentis, vraiment éloquentes, l'enseignement littéraire, qu'un matérialisme grossier comme le nom de positivisme qu'il se donne, voudrait remplacer par des études toutes spéciales sans profit pour l'intelligence et pour le cœur.

¹⁷ Voir notre étude sur *Claude Tillier instituteur*, in : *Colloque Claude Tillier*, BMN et SAN, Nevers 2003, p. 5 à 80.

L'enseignement universitaire, nous l'avons dit plus haut, se sentait attaqué de tous les côtés. L'Église lui était hostile et M. Gruet tentait maladroitement de désarmer cette hostilité en montrant qu'il n'y avait pas incompatibilité entre science et religion.

On lui reprochait d'autre part, son contenu fondé sur les humanités classiques. Sur ce point M. Gruet prenait leur défense en attaquant l'enseignement moderne inspiré selon lui par un matérialisme grossier, faisant allusion ici au positivisme.

L'œuvre principale d'Auguste Comte, le Cours de philosophie positive (en six volumes) a été publiée de 1830 à 1842. Malgré son retentissement, il est probable que M. Gruet pas plus que ses auditeurs ne l'avaient lue, et pour eux le mot positivisme ne devait pas signifier autre chose qu'un ensemble d'idées réputées matérialistes au sens péjoratif du terme et plus ou moins dangereuses. (C'est ainsi qu'après la seconde guerre mondiale, on qualifiait d'existentialistes toutes sortes de comportements que l'on condamnait pour une raison ou une autre et ce, sans qu'ils aient un lien évident avec la philosophie du même nom). Cet amalgame à propos du positivisme est donc bien significatif.

De même la condamnation des débuts de l'enseignement moderne : des études toutes spéciales sans profit pour l'intelligence et pour le cœur. C'est en effet sous le nom d'Enseignement Spécial qu'il sera introduit dans les lycées et collèges non sans susciter de violentes oppositions.

Cette attaque contre le matérialisme et pour la défense de l'enseignement littéraire réputé plus désintéressé est à rapprocher des attaques contre l'utilitarisme que nous avons relevé dans les discours des années précédentes de MM. Delaroche et Cougny.

Thomassin insistait enfin sur la conclusion de M. Gruet : Il a été ainsi amené à rappeler les services rendus aux lettres, à la vraie philosophie, au spiritualisme le plus pur, par cette Université de France, tant calomniée, mais qui n'a jamais manqué et qui ne manquera jamais à sa noble et difficile mission. Ce chaleureux plaidoyer en faveur de l'enseignement spiritualiste et de l'Université qui le donne, a été le morceau le mieux goûté de ce beau discours.

Cette défense et illustration de l'Université mettait bien en avant les trois thèmes essentiels du débat : les lettres, la vraie philosophie, par opposition aux modernismes et surtout au positivisme, et le spiritualisme le plus pur, en fait l'inspiration chrétienne.

Il s'agissait bien ici d'un discours de combat qui s'inscrivait dans une polémique complexe comme nous l'avons expliqué ci-dessus.

Il est cependant dommage que nous n'ayons pas le discours original de M. Gruet, ne serait-ce que pour pouvoir le comparer au résumé qu'en donne Thomassin. Pourquoi celui-ci ne l'a-t-il pas publié intégralement ? Son résumé n'a-t-il pas pour but d'en biaiser la signification ?

La présentation du discours de M. Manuel.

Thomassin, après avoir résumé le discours de M. Gruet se lança dans une présentation de celui de la personnalité invitée à présider la cérémonie. Étant donné les circonstances, ce ne pouvait être qu'un parlementaire, impliqué dans le vote de la nouvelle loi, en l'occurrence M. Manuel, député de la Nièvre, mais aussi ancien élève du Collège.

Thomassin éprouva curieusement le besoin de faire précéder de quelques lignes de commentaire le discours de M. Manuel qui, lui, est intégralement publié. Pour calmer des inquiétudes, exagérées peut-être, il a cru devoir dire quelques mots de la nouvelle loi de l'instruction publique. L'ancienne législation impériale, qui, selon l'orateur, ne ménageait pas assez les droits de la famille, ne pouvait plus suffire à notre époque. Les législateurs de 1850 se sont efforcés de la corriger dans ce sens : ils ont essayé d'organiser la liberté d'enseignement réclamée et promise depuis si longtemps. Sous ce régime nouveau, le champ sera ouvert à la concurrence : mais l'Université s'en doit-elle effrayer ? L'orateur ne le croit pas ; bien plus, il a la ferme espérance que l'émulation de ses fonctionnaires se trouvant surexcitée, on lui rendra toute justice, et que son triomphe sera éclatant.

Mais pourquoi cette introduction ? on a l'impression que Thomassin, tout en publiant intégralement le discours de Manuel, voulait s'en démarquer quelque peu et avec lui l'ensemble des professeurs du Collège.

Son texte est rempli de formules restrictives. Il parlait d'inquiétudes exagérées, mais y ajoutait un peut-être qui permettait de supposer qu'il n'en était pas du tout ainsi. La

modification de la législation impériale serait justifiée parce qu'elle ne ménageait pas assez les droits de la famille, mais il ajoutait un : selon l'orateur, qui laissait supposer que selon son avis et celui de bien d'autres personnes, cette justification n'était pas fondée. Le travail des législateurs était présenté avec réticences : (ils) se sont efforcés [...] ils ont essayé [...] ceci laissait supposer qu'ils n'avaient peut-être pas réussi. Pour les craintes concernant l'avenir de l'Université l'orateur ne le croit pas, serait-il le seul ? Sa certitude n'était qu'une espérance et le reste était renvoyé à un futur espéré et plus ou moins lointain : on lui rendra [...] justice [...] son triomphe sera éclatant.

Le scepticisme de Thomassin, qui connaissait bien la situation à Nevers et savait que l'Évêque avait déjà profité de la nouvelle loi pour créer officiellement un collège privé destiné à concurrencer le Collège de la Ville, jetait le doute sur la tonalité du discours de Manuel aussi bien que sur celui de l'Évêque.

Le discours de M. Manuel sur la liberté de l'enseignement.

Dès son introduction, Manuel soulignait le bouleversement que la nouvelle loi allait apporter. Il dramatisait même la situation, faisant remarquer que les devoirs de la vie politique m'ont empêché, depuis plusieurs années [...] d'assister à la distribution des prix du Collège. C'est donc à cause de la nouvelle loi qu'il était présent cette année-là. Son discours n'était donc pas un discours d'usage, mais un acte politique.

Et cette réunion, c'est le terme même qu'il employait (avec sa connotation politique, car pour une distribution solennelle des prix, on employait habituellement le mot cérémonie), lui paraissait plus solennelle que les autres. Il jouait ici sur le double sens du mot, au propre : qui n'a lieu qu'une fois par an et avec appareil, ce qui était le cas pour la distribution des prix et au figuré : exceptionnel, très important ce qui était le cas pour la nouvelle loi au moins dans ses conséquences. Il précisait en effet qu'avec elle s'achevait tout un système : elle est le terme d'une époque [...] une ère nouvelle va s'ouvrir.

Avant même de justifier la loi, Manuel rendait hommage à l'Université impériale qu'il qualifiait de suite de : cette institution si nationale. Il célébrait les éclatants services qu'elle avait rendus au pays, comme en témoignait le nombre important de ceux qu'elle avait formés, hommes éminents [...] savants distingués [...] et [...] bons citoyens [...] ses fortes études et son esprit de progrès etc. Significativement, il mettait en exergue, parmi ses mérites, ses connaissances profondes de l'antiquité, source féconde du bon goût. Toujours cette référence obligatoire aux humanités classiques, sujet tabou par excellence.

Manuel, très justement, après avoir écarté, sans même les discuter, les accusations diverses portées contre l'Université et son monopole, soulignait le fondement idéologique de la polémique : dans la législation de l'empire, la liberté du père de famille, cette liberté que j'appellerai sainte et sacrée, n'était peut-être pas suffisamment ménagée.

La justification de la loi de 1850.

C'était en effet, au nom de la liberté du père de famille, de donner ou faire donner à ses enfants l'éducation de son choix, que les adversaires de l'Université réclamaient la liberté de l'enseignement.

Il y a là, un indice idéologique important, d'une question fondamentale débattue depuis les débuts mêmes de l'école, dans l'antiquité. À qui appartiennent la responsabilité et la charge de l'éducation des enfants ? À la famille ? et dans celle-ci, au père ? ou à la mère ? ou à un domestique plus ou moins spécialisé ? Selon le sexe de l'enfant ou la culture, la réponse sur ce point a varié. Si la famille paraît incapable d'assumer correctement cette fonction, une institution extérieure doit-elle s'en charger ?

Souvent, aux yeux des pédagogues, et autres théoriciens de la société et de l'État, les familles ont paru suspectes ou impropres à cette fonction, pour différentes raisons. Dans notre occident chrétien, l'Église s'est toujours affirmée comme la seule autorisée à enseigner et les Jésuites (mais ils n'étaient pas les seuls), rêvaient d'un système qui, en fait, soustrairait les enfants à leurs familles aussitôt que possible, afin de les élever en vase clos loin des tentations et des mauvais exemples de la société civile.

Les pouvoirs publics, de leur côté, ont toujours tendu à contrebalancer l'influence des institutions enseignantes, (congrégations religieuses ou universités plus ou moins contrôlées par l'Église), surtout quand celles-ci devenaient critiques ou opposantes au pouvoir civil, en essayant à leur tour, de les contrôler, voire de les dominer directement. L'Université impériale s'inscrivait bien dans ce projet.

Ce qui est significatif dans ce discours de Manuel, c'est l'affirmation solennelle (sainte et sacrée) du pouvoir de la famille sur l'enfant et plus précisément du père de famille. Sociologiquement, cette montée en puissance du père de famille est évidemment liée à la montée de la bourgeoisie dans la société du XIXe siècle.

De quelle liberté s'agissait-il ?

On a bien vu, dans les chapitres précédents de notre histoire du Collège de Nevers, qu'il ne s'agissait pas en l'occurrence du choix de l'instruction religieuse, chrétienne et essentiellement catholique, qui était non seulement assurée mais même prédominante dans l'enseignement des collèges et dans toute l'Université. Nous avons même souligné l'attachement affiché et certainement sincère, des enseignants du Collège de Nevers à la religion.

Non seulement l'instruction religieuse était assurée et valorisée, (les Prix liés au Cours d'enseignement religieux venant en tête des palmarès), mais l'esprit religieux inspirait l'ensemble de l'enseignement dans toutes les disciplines.

Nous verrons que, bien des années plus tard encore, à l'époque de Jules Renard et de Georges Duhamel, l'idéologie catholique restera prépondérante, au point de conduire les professeurs à une sorte de censure de toutes les connaissances scientifiques jugées suspectes par le Vatican. Ce sera, en particulier, le cas des découvertes liées à la théorie de l'évolution, alors jugées contraires aux révélations bibliques. Mais nous avons vu que, déjà, dans les discours de cette époque, on n'hésitait pas à condamner sans jugement la philosophie d'Auguste Comte.

Ce n'est donc pas sur le plan de la pensée religieuse que l'Université était critiquée. En la qualifiant d'institution si nationale, Manuel indique bien la raison profonde de l'hostilité qu'elle suscitait, aussi bien d'ailleurs dans le parti clérical que parmi les radicaux et démocrates.

Éducation nationale ou non.

Pour schématiser un peu cette histoire, on peut dire qu'avec la Révolution, a triomphé une conception nouvelle du système éducatif. L'enseignement apparaît comme un facteur essentiel de l'organisation de la société, à tous les points de vue. Idéologique, pour obtenir l'adhésion des citoyens au régime au pouvoir ; administratif, pour la formation des fonctionnaires civils et militaires de l'état ; économique et social, pour celle des membres des professions libérales et celle des cadres de l'industrie, du commerce et de l'agriculture surtout au plus haut niveau. On arrive donc à l'idée d'une éducation nationale, s'adressant à toute la nation et surtout destinée à promouvoir le sentiment national et patriotique.

Les pouvoirs en place, quelle que soit leur nature, ont ainsi, tendu à mobiliser tout le système éducatif, de l'école élémentaire aux Facultés et grandes Écoles, pour former ces élites afin de s'en faire des soutiens convaincus et dévoués. Les révolutions, restaurations et coups d'État, s'ils ont changé les systèmes politiques au pouvoir, n'ont jamais changé la mission fixée par l'État à l'instruction publique. Nous avons vu, en étudiant l'histoire de notre Collège, comment, après chaque bouleversement, les différents ministres s'empressaient de rappeler cette mission aux enseignants, écartant ceux qui étaient suspects de ne pas être de zélés propagandistes de l'empereur, du roi, ou de la république selon le cas. D'où le concept de monopole de l'Université qui permettait à l'État de s'assurer qu'un contre-pouvoir, quel qu'il fût, ne pourrait pas s'établir, de la même manière, contre lui.

Ceci ne s'est pas fait sans à-coups, il y avait souvent des contradictions flagrantes entre le respect (affirmé par les gouvernements) pour l'Université et les mutations qu'ils voulaient lui imposer. Par exemple, l'attachement des collèges et lycées aux humanités classiques s'opposera longtemps à la volonté des pouvoirs politiques de moderniser leur enseignement afin de fournir au pays les cadres scientifiques et techniques dont son développement économique avait besoin. La force d'inertie du système se révélera très grande sur ce point.

Claude Tillier dresse un véritable réquisitoire contre le système des collèges et lycées, à tous les points de vue, et ses critiques sont largement pertinentes. Rappelons cependant qu'à l'époque (1840-1844), où il résidait à Nevers et travaillait à ses plus virulents pamphlets, notamment, ceux liés à la polémique sur la liberté de l'enseignement (qui aboutira à la loi de 1850), son fils était justement élève du Collège où son ami l'abbé Lebrun était aumônier.

C'est pourquoi, considérant que cette Université était incapable de se démocratiser et de se moderniser, beaucoup de démocrates et de libéraux, représentant la partie de la population engagée dans le processus d'industrialisation, mais aussi, (c'est particulièrement évident dans la Nièvre), de modernisation de l'agriculture, s'opposaient au monopole de l'Université d'État. Ils souhaitaient la création d'un autre système éducatif, pour la formation de la grande masse de la population impliquée dans l'industrie, le commerce et l'agriculture.

C'est bien cette Université populaire que réclamait Claude Tillier qui, pour sa part, demandait la suppression de toute subvention publique pour les collèges communaux au profit de l'enseignement primaire supérieur. Tout juste acceptait-il le maintien d'un lycée par département, non subventionné par les pouvoirs publics et destiné à la formation des membres des professions libérales et des fonctionnaires de l'État.

Claude Tillier, comme beaucoup de libéraux, démocrates ou non, était également partisan de la libre entreprise et donc considérait que tout citoyen, suffisamment instruit, devait avoir le droit d'ouvrir une école ou un collège et de le gérer librement à son profit. (Il comparait une école à un atelier d'artisan). C'est donc aussi au nom de cette liberté d'entreprise qu'il demandait la suppression du monopole de l'Université.

Mais d'un autre côté, celui de l'Église et du parti clérical, c'était bien l'aspect national qui était condamnable. D'une part, ce nationalisme rappelait trop le gallicanisme et d'autre part, il était suspect de favoriser l'opposition à la puissance du Vatican. Les cléricaux n'acceptaient pas d'avoir eux-mêmes perdu le monopole de l'enseignement et faute de pouvoir prendre le contrôle idéologique de l'Université d'État, ils voulaient pouvoir construire contre elle une Université concurrente qui serait soumise aux directives du Vatican et pourrait s'opposer éventuellement, à l'orientation politique du pouvoir en place.

Il y avait à cela une raison théorique et théologique que rappellera le Syllabus en 1864. L'Église a toujours affirmé que l'enseignement était une de ses missions divines exclusives (Ite et Docete). En France, comme on l'a vu dans les premières parties de notre histoire du Collège de Nevers, ce privilège était reconnu par le fait que c'était le scholastique de l'évêché qui pouvait seul autoriser et contrôler les écoles. Elle avait donc été dépouillée de ce privilège et cherchait à le reconquérir. Dès que les lois sur la liberté de l'enseignement leur eurent permis de créer leurs propres établissements, les autorités religieuses firent campagne pour interdire aux catholiques d'envoyer leurs enfants dans les établissements non confessionnels. D'où les difficultés du Collège de Nevers et les polémiques contre le séminaire.

L'autre raison était plus politique et idéologique. Malgré le Concordat signé avec Napoléon, l'Église n'avait jamais accepté, réellement, les régimes et les idéologies politiques plus ou moins issus de la Révolution aussi bien que les philosophies plus ou moins filles des Lumières, aussi bien le rationalisme que la démocratie, le libéralisme et autres modernismes. Tout cela sera condamné comme des erreurs de notre temps dans le Syllabus de 1864. L'Université, malgré son attachement indiscutable à la religion chrétienne, était suspecte de propager et développer dans ses recherches scientifiques, toutes ces philosophies et idéologies ou tout au moins de ne pas s'y opposer assez vigoureusement.

Dès la fondation de l'Université impériale, l'Église et le parti clérical menèrent contre elle un combat aux formes multiples. Déjà sous l'Empire, le monopole de l'Université sur l'enseignement primaire n'était pas respecté¹⁸, celui sur l'enseignement secondaire fut détruit en 1850 et par la suite l'Église obtiendra le droit de créer des Facultés et même celui de la collation des grades universitaires.

Claude Tillier et les libéraux et démocrates de son temps, avaient bien conscience du danger d'utilisation par l'Église et par le parti clérical de cette liberté d'enseignement, en vue de s'opposer par ce moyen à tout progrès philosophique, scientifique et surtout politique et social.

¹⁸ Voir aussi notre étude sur *L'instruction primaire dans la Nièvre de 1816 à 1844, à l'époque de Claude Tillier*, in : *Cahier Nivernais d'Histoire de l'Éducation*, n° 14 (2001) et 15 (2002).

L'enrégimentement clérical d'une grande partie de la population par l'influence de l'éducation leur paraissait encore plus dangereux que les carences de l'Université.

D'où l'ambiguïté de leurs positions. Tillier proposait de résoudre ce dilemme en assurant la liberté d'entreprise en ce qui concerne les institutions (établissements) scolaires, tout en encadrant d'une manière quasi totalitaire, le contenu et l'esprit de l'enseignement dispensé en classe, afin de s'opposer à toute propagande cléricale, et d'imposer, pour tous les enfants, une éducation réellement nationale, au sens politique et patriotique du terme.

Manuel avait parfaitement raison de souligner l'importance de l'événement et son impact sur les établissements secondaires publics, il s'agissait bien comme il le disait, du terme d'une époque.

Il présentait cette loi comme une sorte de compromis pour, mettre fin à une lutte qui n'était pas sans inconvénients, et sans danger [...] pour la paix publique et reconnaissait qu'elle ne satisfait [...] ni les amis ni les adversaires de l'Université. Très prudemment, il se refusait à porter sur elle un jugement assuré et restait très dubitatif sur son influence sur les destinées de la patrie. Il exprimait simplement la conviction qu'elle pouvait être utile, mais à condition qu'elle fût sagement et sincèrement appliquée.

Cette présentation de la loi était donc pleine de réticences et il en voyait les conséquences matérielles immédiates : sous ses auspices vont se fonder de nombreux établissements ; une concurrence plus active va s'élever contre ceux de l'Université.

Manuel affirmait que l'Université n'avait rien à craindre de cette confrontation et qu'elle en sortirait victorieuse. Il en serait de même, à fortiori, pensait-il, pour le Collège de Nevers.

Et tout de suite il mettait en avant un personnage clé, le nouveau recteur de l'Académie de la Nièvre (nouvellement créée) : le Collège sera appuyé, encouragé par l'homme honorable à qui le gouvernement vient de confier le rectorat de l'Académie de la Nièvre. Ce choix [...] est d'un bon augure ; M. l'abbé Sergent est notre compatriote, il a toujours vécu au milieu de nous, il sait nos mœurs, il connaît nos besoins, et parmi les titres si nombreux qui le recommandent justement à l'estime publique et qui l'entourent de la considération universelle, celui d'avoir été professeur de ce Collège est un de ceux qui lui sont chers.

Effectivement l'abbé Sergent fut l'un des régents mis en place par l'Évêque (avec l'abbé Rouchaume comme principal) en 1826. Nous avons étudié en détail cet épisode illustré par les souvenirs de l'abbé Crosnier qui fut un des régents évincés d'office par le nouvel évêque de Nevers. L'abbé Sergent fut professeur de Rhétorique de 1826 à 1830 et démissionna avec ses collègues ecclésiastiques à la suite de la révolution de 1830. Certes, cet abbé était parfaitement au courant de toutes les manigances et cabales nivernaises, mais saurait-il défendre le Collège de Nevers contre la concurrence du séminaire que venait de fonder son Évêque ? . Manuel semblait en être persuadé, à moins que cette présentation élogieuse ne fût qu'une sorte d'avertissement politique au nouveau recteur.

Mais les raisons qu'il mettait, ensuite, en avant pour garantir le succès futur du Collège, ou tout au moins sa survie, évoquaient plutôt les dangers qu'il redoutait et étaient autant d'avertissements à une vigilance accrue, d'autant plus qu'il utilisait une forme interrogative. Comment donc le Collège de Nevers perdrait-il de sa splendeur ? Est-ce que la sollicitude de l'administration municipale lui fera défaut ? Est-ce que le découragement entrera dans l'âme de ses fonctionnaires ? Non ! non ! il n'en sera pas ainsi.

Il invitait chacun à redoubler d'efforts dans la discipline et les études. Mais sa péroraison était, elle aussi, significative : tous voudront donner à l'enseignement de la morale et de la religion l'importance qu'il doit, plus que jamais, avoir. Certes, il répondait par là à la critique d'immoralité et d'irrégion faite à l'université en général par ses ennemis cléricaux,, mais ce recours à l'ordre moral et religieux exprimait une crainte politique réelle. Ah ! je le dis avec un profond sentiment de conviction, jamais l'enseignement de la religion n'a été plus nécessaire, jamais il n'a été plus indispensable. C'est cet enseignement qu'il faut opposer aux folles passions, à l'esprit de désordre, qui désolent et agitent nos populations. Oui, la religion, dans sa sainte pureté, pleine de mansuétude et de tolérance, a été dans tous les temps, et elle doit être, maintenant plus que jamais, la base de l'éducation. c'est sa puissante voix qu'il faut faire entendre et qui finira par imposer silence à ces prédicateurs odieux, à ces apôtres insensés de doctrines anarchiques dont le résultat, sinon le but, serait de faire reculer la civilisation jusque vers la barbarie.

Nous avons bien là la traduction du désarroi du député Manuel devant les premières manifestations importantes au XIXe siècle, des classes ouvrières, qui avaient durement été réprimées par Cavaignac en juin 1848. Provoquée par la misère, cette révolte sociale, écrasée dans le sang, fut ressentie par toutes les classes moyennes comme la révélation d'une menace mortelle pour tout le système social sur lequel elles s'appuyaient. Malgré l'horreur de la répression : « les atrocités commises par les vainqueurs font frémir » a dit Renan, et les journaux anglais parlèrent de quatre mille morts, une sorte de panique s'empara du pays, comparable à la Grande Peur de 1789. Les insurgés ne s'attirèrent généralement que des sentiments d'hostilité, le général Cavaignac avait été chargé d'écraser l'ennemi, la révolte populaire était qualifiée de saturnales révolutionnaires, on parlait des orgies de l'anarchie [...] ils ne veulent ni la république, ni le suffrage universel ; ils veulent l'anarchie, le pillage, l'incendie. Et Marie¹⁹ dramatisait symboliquement le conflit : C'est la Barbarie qui a osé lever la tête contre la Civilisation.

Or c'est bien la même image qu'utilisait Manuel. Et le recours à l'appui de la Religion pour imposer silence aux révolutionnaires montrait bien ce désarroi. Mais cet appui de la Religion avait un prix à payer, c'était la Loi Falloux du 15 mars 1850, qui s'inscrivait dans l'ensemble des lois de réaction, catholique et politique et qui devait permettre à l'Église de devenir la rivale de l'État en lui disputant l'instruction de la jeunesse. Charles Seignobos ²⁰ l'a souligné : c'est un des événements décisifs du XIXe siècle.

Cette appréciation de l'historien justifie l'importance que Manuel lui-même donnait à cette loi en qualifiant ce moment de solennel et en affirmant qu'elle marquait le terme d'une époque [...] une ère nouvelle. En fait elle marquait le début d'un nouveau combat pour la laïcité qui continue encore.

Un bon exemple de cet état d'esprit, une lettre de dénonciation de novembre 1850

Nous avons trouvé dans les dossiers des instituteurs aux Archives départementales une lettre au Préfet, signée par M. Andreas, de Marcy pour dénoncer Éphèse Bonnet qui était instituteur communal à Poiseux. Il était accusé, dans l'ordre, de ne donner aucun principe religieux aux élèves — de ne pas leur faire apprendre le catéchisme — de ne pas respecter le règlement du comité d'arrondissement. Quelques détails de la lettre sont très significatifs de la peur des rouges.

Depuis la Révolution de février, il a beaucoup fréquenté les rouges de Poiseux et on assure qu'il y a environ quinze jours qu'il a avec des ultra socialistes de Poiseux, passé la nuit chez Buzelin, adjoint de la commune de Guérigny, chef des communistes de cette contrée, nous venons d'apprendre à l'instant que le sieur Bonnet, notre maître d'école a encore assisté chez le même Buzelin, à Guérigny, à un banquet socialiste, mercredi dernier 6 de ce mois. De plus, il a fait une petite méchante brochure qui sent beaucoup le socialisme.

Cette peur prend des dimensions paranoïaques dans les limites de ce village. On a l'impression que l'auteur de la lettre passe son temps à épier les faits et gestes de ses concitoyens et à recueillir les ragots. En étudiant plus loin les mésaventures de Taine nous verrons que dans le sein même de l'Université la même peur paranoïaque régnait et s'étendait même au gouvernement.

Le discours de l'Évêque.

C'est à peu près le même discours (résumé également par Thomassin) que tint l'Évêque : il a exprimé la ferme conviction que le régime de la liberté ne pouvait qu'être favorable à l'Université en général et au Collège de Nevers en particulier. Il confirmait tout de même la création à son initiative d'un établissement concurrent du Collège : le Petit Séminaire de Pignelin, mais il se voulait rassurant. La maison qu'il vient de fonder n'est point élevée contre le Collège. Les deux établissements sont frères et ont des droits égaux à sa sollicitude : elle ne manquera pas plus à l'un qu'à l'autre.

¹⁹ Pierre-Thomas Marie de Saint-Georges dit Marie, ministre des travaux publics en 1848

²⁰ Charles Seignobos, historien français (1854-1942)

Il ajoutait cependant un commentaire qui révélait le véritable conflit en tentant de le nier : Au reste monseigneur l'Évêque a cru devoir protester avec énergie contre toute distinction d'un parti laïc et d'un parti ecclésiastique dans l'enseignement. Pour lui, il ne voit, il ne peut voir qu'un seul parti, celui de tous les hommes d'intelligence et de cœur, - le parti de la vérité. Commentaire curieux et à la fois inquiétant, si l'on se souvient que l'Église s'arroge le droit exclusif de définir la vérité. Pour lui il ne saurait donc y avoir qu'un parti unique, celui du catholicisme.

1850 - Girerd Cyprien.

Un autre élève des années 1841-1850 va jouer un rôle important dans la vie politique nivernaise. Cyprien Girerd, né à Nevers le 1^{er} mai 1832, était entré au Collège en 1841, en classe de huitième et y avait obtenu quatre nominations dont un 2^e prix d'excellence, Mêmes résultats brillants jusqu'en 1846, en classe de quatrième. Chose curieuse, son nom n'apparaît pas sur le palmarès de 1847 et en 1848 il figure sur celui de la classe de seconde avec un accessit d'excellence mais aucune nomination ailleurs. L'année suivante il a deux accessits en discours français et vers latins. Rien l'année suivante, 1850. Les palmarès ne donnent les résultats du baccalauréat qu'à partir de 1851. Cyprien Girerd quitte donc le collège cette année-là. Notons que son père était membre du Bureau d'Administration du Collège en compagnie de MM. Lemoine, Renaudin et Boucaumont.

M. Frédéric Girerd (père) qui était avocat à Nevers, avait été nommé administrateur du département par le gouvernement provisoire de février à juillet 1848, il devint cette même année député de la Nièvre à l'Assemblée Constituante. Il représentait dans la Nièvre le courant républicain. Rien d'étonnant donc à ce que son fils, en cette époque d'agitation et de révolution, ait, dès la classe de seconde, négligé son travail scolaire pour s'intéresser aux événements nationaux.

M. Massé, président de l'Amicale le présente ainsi : ²¹ Cyprien Girerd devait comme son père, être avocat, préfet et député de la Nièvre. Il fut en outre, de 1878 à 1881, sous-secrétaire d'état à l'Agriculture, assurant ainsi aux Nivernais, dans les conseils du Gouvernement, une place qu'avant lui avaient occupée Hyde de Neuville et Delangle.

Après avoir en 1881, quitté la politique, il fut successivement trésorier payeur général à Moulins, à Orléans et à Amiens. Il est mort à Paris en 1916. Nous pouvons préciser la date de sa mort : le 9 avril 1916²².

En ce qui concerne sa carrière, il faut noter son orientation politique très caractéristique de celle d'une partie des notables nivernais, marquée par l'opposition démocratique à l'empire et après sa chute, par une opposition de gauche aux gouvernements successifs.

En 1857 il fonda L'Indépendant du Centre qui eut souvent maille à partir avec le gouvernement. Candidat malheureux aux élections de 1863, puis de 1868, il fut nommé préfet le 4 septembre 1870, mais il se montra trop indépendant du pouvoir central et fut révoqué par Gambetta le 11 janvier 1871. Élu député le 8 février, il siégea à gauche. Il échoua aux élections sénatoriales de 1876 mais fut réélu député la même année et encore réélu en 1877, après la dissolution de la Chambre. Il fut sous-secrétaire d'état au Commerce et participa à l'organisation de l'Exposition Universelle de 1878. Il échoua aux élections de 1881 et renonça à la vie politique.

Après cette date, il se trouva encore mêlé à la déconfiture de deux sociétés financières, la Caisse Centrale Populaire, à Paris, et la Caisse Commerciale, à Nevers. Il fit ensuite une carrière de Trésorier Payeur Général.

1850 - Une Académie de la Nièvre.

En 1850, comme l'expliquait le député Manuel, les anciennes Académies furent supprimées, Nevers cessa de dépendre de Bourges et une Académie Départementale de la Nièvre fut créée avec un Recteur, l'abbé Sergent, qui présida toutes les cérémonies du collège jusqu'en 1854, où Nevers fut intégré à l'Académie de Dijon.

²¹ Registre Amicale, 30 septembre 1920.

²² Références : *Dictionnaire des députés de 1789 à 1889*.

1848-1850. Musique et succès scolaires.

À cette époque le collège avait déjà, depuis plusieurs années sûrement, un orchestre qui jouait des morceaux d'harmonie et des fanfares.

Le premier témoignage détaillé est justement dans le compte rendu de la distribution des prix du 13 août 1850. La musique des élèves, à qui depuis longtemps, est réservé l'honneur de célébrer ces victoires collégiales, a fait entendre divers morceaux d'harmonie et d'éclatantes fanfares. *Un morceau musical précédait le discours d'usage* : Après une ouverture dont chacun a remarqué l'exécution pleine de mesure et d'ensemble [...] et les fanfares saluaient tous les prix : Enfin, M. le Principal, aux applaudissements des élèves et du public, et au son des fanfares de la musique du Collège, a proclamé les prix et accessit.

Nous en avons aussi un témoignage direct par le Docteur Subert ²³ qui en avait fait partie et rendait hommage, en 1897, à un de ses camarades qui venait de décéder : Valois Prosper, ancien notaire à Moulins était connu du plus grand nombre d'entre nous. Qui parmi les élèves de notre génération, c'est-à-dire de ceux qui étaient au Collège vers 1848, ne se souviennent de notre chef de musique Valois, qui avait pris, après Edme Vernet, la direction de notre petite fanfare qui parcourrait si joyeusement Nevers à l'époque où les orphéons et autres sociétés musicales n'avaient pas encore accompli leur œuvre d'envahissement. Valois était vif, l'œil éveillé, les mouvements rapides, le langage prompt et facile à cette époque. Comme il avait changé ces temps derniers ! Mais il n'en conservait pas moins le souvenir des bons camarades d'autrefois.

Valois, Prosper, né à Poiseux, avait achevé ses études au Collège en classe de Mathématiques en 1852. Émile Subert était alors en 2^e. Achille Millien était en 4^e. Edme (ou Aimé) Vernet, interne, né à Nevers, semble avoir quitté le Collège en 1849.

Les résultats au baccalauréat et aux concours du gouvernement.

En 1849, un cours préparatoire aux écoles du gouvernement fut officialisé (en 1848 un élève avait déjà été admis à l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Saône).

Au cours des années suivantes d'autres intégreront différentes écoles, vétérinaires (de Maisons-Alfort ou de Lyon), d'agriculture (de Grignon), St-Cyr, ENS de Saint-Cloud, HEC, Navale, Arts Décoratifs, des Postes et Télégraphes, des Arts et Métiers de Cluny, des apprentis mécaniciens de la Flotte.

Les résultats au baccalauréat croissaient régulièrement : un reçu ou deux les premières années, une dizaine en moyenne à partir de 1857, une vingtaine à partir de 1880. De 1880 à 1888, 300 bacheliers en 8 ans. Ce rythme restera à peu près le même jusqu'en 1940.

Vers 1850 : Georges Tillier.

Nous savons très peu de choses de Georges Tillier. Ce fils de Claude Tillier était né en 1832. Les palmarès n'en portent pas la trace. On peut supposer qu'il entra au Collège de Nevers quand son père vint habiter dans cette ville en juin 1841. En effet, l'aumônier du Collège qui devait en devenir le Principal en 1857, l'abbé Lebrun était un ami de Claude Tillier comme on l'a vu à propos de sa nomination en 1839. En 1900²⁴, Émile Subert écrivait : Il était bien jeune au décès de son père, le pamphlétaire Claude Tillier, survenue en 1846 (Subert fait une erreur, Tillier est mort en 1844). Mais il avait eu le temps de s'imprégner des idées démocratiques si bien défendues par l'écrivain nivernais. Aussi, malgré son âge, fut-il inquiet au coup d'état de 1851 et ces poursuites ne firent que fortifier chez Georges Tillier les idées de liberté et d'indépendance pour lesquelles il conserva un véritable culte jusqu'à ses derniers moments.

Michaël Boudard a fait une conférence sur lui, à Nevers, en mai 2005 sous le titre : Le fils méconnu de Claude Tillier. Nous extrayons du compte rendu de cette conférence²⁵ les lignes suivantes : Georges Tillier prit part au mouvement républicain, de 1848 à 1851. Arrêté en 1851, il fut déporté en Algérie. Puis de nouveau en 1858. Il partage son temps entre l'Algérie et la

²³ Registre Amicale, 31 juillet 1897.

²⁴ Registre Amicale 28 juillet 1900.

²⁵ *Journal du Centre*, Mardi 31 mai 2005. Michaël Boudard nous a d'ailleurs, aimablement, communiqué le texte de sa conférence.

Nièvre, intervenant à partir de 1878 dans la vie politique locale. Il est notamment un des fondateurs de la Société de libre pensée, qui souhaite une société laïque. En 1885, ce républicain radical, qui traite Jules Ferry de « Louis XVI en favoris », devient socialiste, participe à plusieurs scrutins nivernais sans jamais réussir à se faire élire.

Il est décédé en 1900, à Alger où il occupait les fonctions de syndic des faillites.

On aurait aimé en savoir un peu plus sur lui, sur ses années au collège de Nevers et sur ce qui s'était produit, le concernant, au moment de la Révolution de 1848 et du coup d'état. En 1848, il avait à peine 16 ans, il devait toujours être dans un collège, mais peut-être plus à Nevers. Il est quand même intéressant de voir que le pamphlétaire nivernais qui avait fait un réquisitoire féroce contre les collèges et le système de l'enseignement classique en général avait quand même mis son fils au Collège de Nevers.

Après Jean-Baptiste Fourquemin dont nous avons évoqué la fin tragique ci-dessus, Cyprien Girerd qui se situait dans l'opposition démocratique, Georges Tillier est un bon exemple de la prise de position politique des élèves du Collège, contrairement à l'image officielle que le corps enseignant veut en donner et à l'impression qu'en aura Hippolyte Taine.

1850-1851 — Potelleret Alexandre —Alphonse. Un Cours préparatoire aux écoles du gouvernement

Né le 3 septembre 1835 à Saint-Bénin d'Azy, Potelleret entra au Collège en 1843 et le quitta en 1851 selon les registres de l'Amicale. Nous n'avons trouvé son nom pour la première fois que sur les palmarès de 1850 et 1851. Il était alors en Cours préparatoire aux écoles du gouvernement. Après sa sortie du Collège, il entra dans l'armée et après avoir vaillamment servi en France et en Algérie, il fit carrière dans la Gendarmerie et prendra sa retraite comme Général de Brigade (le plus haut grade de cette arme) grade auquel il avait été nommé en 1894 et en 1895, il devint Président du Comité Technique de la Gendarmerie. Il est décédé le 23 mars 1915 à la Ferté sur Jouarre.

Il s'agissait bien d'une classe préparatoire spéciale, dont le palmarès était situé entre celui de la classe de Rhétorique et ceux des classes de Philosophie, Physique, et Mathématiques. C'est la première fois qu'il en est fait mention sur les palmarès.

Six noms seulement y figurent : Potelleret Alexandre, Corps Jean né à Nevers, De Villenaut Adolphe né à Prémery, Thomas Louis-Michel, né à Nevers, Bornet Alexis-Polydore né à Urzy et Leblanc Pierre-François né à Nevers. Ils se partagent tous les prix et accessits des sept disciplines notées : Excellence — Mathématiques, Arithmétique, Algèbre et Géométrie, Latinité — Excellence, Version latine, Narration française, Histoire et Géographie. On notera que deux disciplines comportaient la mention d'Excellence, les Mathématiques et la Latinité.

La classe ne devait pas être très nombreuse et chose remarquable, aucun de ces six noms ne paraît sur le palmarès des classes inférieures ou supérieures. Ces élèves ne suivaient donc pas à la fois les cours de cette classe et ceux d'une autre, comme cela se faisait souvent pour 2^e—1^{ère} ou pour 1^{ère}—Terminales ou pour les Conférences de Géométrie, d'Arithmétique etc. Et pas plus que celui de Potelleret, les autres noms n'apparaissent dans les palmarès des années précédentes.

Cette année-là, Potelleret fut nommé six fois. Il obtint même le prix d'Excellence—Latinité.

L'année suivante (1850-1851) il figure encore sur le palmarès du même Cours. Il devait redoubler avec son camarade Corps Jean. Avec eux figurent : Gobillot François, né à Chaluy, Rérolle Fernand né à Fontainebleau, Ponceau Marcel né à Ourouër et Thibaudin Louis né à Cercy-la-Tour.

Nouveauté de l'année, ce Cours apparaît divisé en deux divisions pour la partie Mathématiques. La première où n'apparaissent que les noms des deux redoublants, Potelleret et Corps, composait en Algèbre et Trigonométrie et en Géométrie et Géométrie descriptive. La seconde division où figurent les autres noms composait en Arithmétique et Géométrie. Le Latin, le Français et l'Histoire et Géographie étaient communs aux deux divisions.

Potelleret cette année-là est également nommé six fois, il obtenait donc un prix ou un accessit dans chaque discipline.

Ce Cours préparatoire aux écoles du Gouvernement disparaît des palmarès dès l'année suivante.

1851 - Jean Corps.

C'était un camarade de classe d'Alexandre Potelleret. Nous trouvons leurs noms sur les palmarès de 1850 et 1851 dans la classe préparatoire aux écoles du gouvernement.

D'après les registres de l'Amicale, Jean Corps aurait fait ses études au Collège de Nevers de 1844 à 1852. Mais son nom apparaît seulement pour l'année 1846-47 en classe de huitième. Né à Nevers, il était interne. Il avait été nommé six fois avec notamment le 2e prix d'excellence.

L'année suivante, (palmarès de 1848), il obtient d'aussi bons résultats en classe de sixième. Même chose en classe de cinquième (palmarès de 1849) Dans ces classes se trouvent également Émile Subert et Adolphe De Villenaut.

Corps et De Villenaut sont donc passés directement de la classe de cinquième au Cours préparatoire aux écoles du Gouvernement.

Comme son camarade Potelleret, il a aussi fait une carrière militaire, presque entièrement en Algérie. Son ami Potelleret avait épousé sa sœur. Il avait pris sa retraite avec le grade de lieutenant-colonel²⁶. Il s'était fixé définitivement dans cette colonie. De soldat, il s'était fait laboureur et son exploitation était justement renommée. Il s'était également intéressé au développement économique de l'Algérie et avait pris une part importante à l'exploitation des mines de phosphate. Il jouissait là-bas d'une grande considération. Toujours prêt à rendre service et à défendre les causes justes, il s'était acquis la sympathie de tous les colons français qui, après l'avoir choisi comme leur représentant au Conseil général d'Alger, lui renouvelèrent à plusieurs reprises le mandat qu'ils lui avaient une première fois confié. Lui-même se présentait comme lieutenant-colonel en retraite, agriculteur, membre de la Délégation financière des Colons et du Conseil supérieur, la Meskiana (Constantine). Il est donc décédé en 1921 ou 1922.

<<<<<<>>>>>>>>

La distribution des prix du 11 août 1851

Le palmarès commence par un long compte-rendu du Principal qui résume l'ensemble de la cérémonie et des discours, mais seul celui de M. Delaroche, professeur de philosophie est publié intégralement. Ce professeur avait également fait le discours d'usage en 1848. Comme ceux des années précédentes le texte de Thomassin reflète bien, directement ou par allusions, la situation du moment.

Cette cérémonie qui, à tout prendre, n'est qu'un élément de la vie interne du Collège, paraissait cette année-là, avoir un sens beaucoup plus général : l'élite de la société nivernaise semblait s'être donné rendez-vous au Collège. Outre la présence du Recteur de la Nièvre et celle du conseil académique, tout à fait naturelles en ce lieu, il soulignait celle de Mgr l'Évêque et son clergé, M. le Préfet et toutes les autorités civiles et militaires. On s'étonne un peu d'une telle affluence.

L'analyse qu'il fait des discours nous renseigne sur les questions qui se posaient à l'ensemble de cet auditoire par-delà les apparences.

L'analyse du premier, celui de M. Delaroche, par Thomassin, nous ramène à la double querelle concernant plus particulièrement la vie universitaire. Il prétendait traiter des destinées de la littérature française et de son influence sur la société, depuis les premiers temps de notre histoire nationale. Mais ce n'était pas un cours d'histoire de la littérature qu'il voulait faire. Il s'agissait de porter un jugement de valeur sur elle, en fonction du rôle bon ou mauvais qu'elle était censée avoir joué sur l'histoire nationale. C'est bien ainsi que les auditeurs l'avaient compris. L'orateur avait dispensé avec équité, la louange ou le blâme.

On se doute, étant donné ses discours précédents, quelle littérature lui avait paru digne de louange. D'ailleurs la distinction était vite faite : arrivé à la littérature contemporaine, il l'a jugée sévèrement, même si Thomassin ajoutait, pour justifier ce jugement : mais sans passion, sans parti pris de dénigrement ou d'approbation (quand même !). Là était bien le premier sujet

²⁶ Registre Amicale, Assemblée générale du 13 juillet 1922. Texte de Massé.

de controverse, son fondement idéologique, l'opposition entre les conservateurs, les tenants du passé dans tous les domaines et les modernes qui se reconnaissaient aussi bien dans les idéaux révolutionnaires politiques et sociaux que dans la révolution littéraire et artistique. Mais nous le verrons en détail en étudiant le discours de Delaroche.

L'autre débat portait sur l'Université elle-même, attaquée, comme on l'a vu à propos de la loi Falloux, et pour des raisons complètement opposées, aussi bien par les modernistes que par les cléricaux. Selon Thomassin, il a pris naturellement l'occasion de venger une fois de plus l'Université de France, des ingrats qui la calomnient, en lui imputant des désordres qu'elle n'a jamais cessé de combattre avec énergie et persévérance, sans plus se soucier des railleries des novateurs brouillons que des imprécations des rétrogrades entêtés. Les novateurs brouillons d'un côté, les rétrogrades entêtés de l'autre, le Principal avait vite fait de rejeter les critiques contre l'Université, mais on comprend la position difficile des enseignants coincés entre ces deux blocs.

Le discours de l'Évêque n'était apparemment pas prévu : À la prière de M. le Principal, Mgr l'Évêque a pris ensuite la parole. De ce discours sollicité, Thomassin retenait surtout le plus bel et le plus sincère éloge de ce Collège où selon ses expressions, l'enseignement moral et religieux tient, comme cela doit être, la plus large place à côté des études scientifiques et littéraires. L'Évêque, invité à cette cérémonie, ne pouvait, sauf incivilité grave, faire autrement que de louer l'enseignement du Collège, mais il se trouvait en quelque sorte piégé, car son discours (tel que le résumé Thomassin) disait bien le contraire de la campagne de dénigrement que menait le clergé nivernais et sa presse sur le sujet justement de l'enseignement moral et religieux. C'est bien le bon pasteur que nous avons entendu, le bon pasteur qui aime d'un égal amour toutes les brebis de son troupeau. Ce jugement de Thomassin était un rappel, qui sonne comme un reproche, de ce que l'Évêque déclarait l'année précédente : la maison qu'il vient de fonder n'est point élevée contre le Collège. Les deux établissements sont frères et ont des droits égaux à sa sollicitude : elle ne manquera pas plus à l'un qu'à l'autre.

Du discours du Préfet, le Principal ne retenait que la péroraison adressée directement aux élèves et les appelant à ne pas oublier la reconnaissance que vous devez à vos maîtres et comparant la famille et le Collège, cette autre famille. Thomassin dans sa présentation faisait allusion à des événements malheureux, pour le Préfet, en parlant de son cœur, hélas ! si cruellement éprouvé et en opposant les douceurs de la vie de famille et les amertumes de la vie publique. On peut supposer que ces allusions très discrètes étaient parfaitement claires pour les Nivernais de cette époque.

Beaucoup plus longue est l'analyse du discours du Recteur, l'abbé Sergent. Il semble que cette intervention était considérée comme importante par tous car Thomassin la présentait comme je ne dirai pas plus sympathique, mais plus vivement attendue des maîtres et des élèves du Collège de Nevers qui voient en lui un père attentif et dévoué. On s'attend donc à une suite d'indications précises sur la destinée du Collège, telle que les autorités publiques et politiques l'envisageaient, et qui justifieraient cette attente soulignée des maîtres et des élèves du Collège de Nevers. Or, à lire le compte rendu de Thomassin, qui consacrait plus d'une page à cette courte allocution, rien de décisif n'avait apparemment été dit et pourtant il se croyait obligé de souligner qu'elle a été couverte d'applaudissements unanimes. Ce serait faire preuve de mauvais esprit que d'interpréter cet enthousiasme comme exprimant la satisfaction de l'auditoire d'en avoir fini avec les discours et d'en arriver, enfin, à la distribution des prix. Il devait y avoir dans les propos apparemment anecdotiques de l'abbé Sergent, des sous-entendus plus significatifs.

Le Recteur commença par remercier (*peut-être pour les inciter à en faire davantage*), toutes les administrations qui concourent à la prospérité de l'établissement, que notre vieille et bien-aimée cité de Nevers, semblable à cette mère célébrée par Plutarque, regarde comme un de ses plus beaux joyaux²⁷. Il remercia particulièrement M. Manuel, notre représentant à l'Assemblée nationale.

Puis il adressa quelques conseils aux élèves en leur recommandant de s'attacher surtout à la religion, à l'étude, à la discipline. La priorité donnée à la religion ne nous surprend pas, mais pour garantir la prospérité future du Collège il faisait d'abord appel au passé en soulignant la

²⁷ La mère citée par Plutarque parlait en réalité de ses enfants et non d'un « collège ».

nécessité de s'inscrire dans une tradition : il ne faut point forligner²⁸, noblesse oblige et le Collège de Nevers a la sienne. Et il affirmait que les professeurs actuels se montrent dignes de leurs illustres prédécesseurs, les Brottier, les Desbillons, les Gresset, les Bougeaut, etc ²⁹ .

Thomassin ne devait pas très bien les connaître lui-même car il semble avoir fait quelques erreurs en orthographiant leurs noms. Mais s'il s'agit bien de ceux que nous avons identifiés (voir note), l'abbé Sergent ne citait parmi ces professeurs illustres que des Jésuites du XVIIIe siècle dont il n'est pas sûr d'ailleurs, qu'ils aient tous exercé au Collège de Nevers. Gresset, quant à lui, fait plutôt partie de la mythologie nivernaise que de sa réalité enseignante. Et pourquoi ne citait-il que des Jésuites, est-ce parce que l'ordre tentait un retour en force en France avec la nouvelle loi ?.

Il se contentait d'affirmer que les élèves se rappellent sans cesse quels excellents citoyens, quels hommes utiles les ont devancés sur les bancs de cette maison, mais il se gardait bien d'en citer un seul.

Pour attester qu'on faisait de bonnes études au Collège de Nevers il se référait à une biographie de son aïeul Magdelenet³⁰ un de ces bons vieux poètes latinistes, si nombreux dans la littérature de ce peuple nivernais, qui n'est pas seulement « gens ferrea, sed ingeniosa » (une race de fer mais d'esprit vif) et qui aurait assuré que les élèves y venaient ad capiendum ingenii cultum (pour s'approprier le culte de l'intelligence). Voici bien des références anciennes pour soutenir le Collège, le recours aux traditions était souligné : il faut que ce Collège soit toujours ce qu'il a été pendant des siècles. Et tout cela pour défendre sa vocation à être un collège départemental !

Le Recteur faisait, pour cela appel à l'aide du Conseil Général et du Conseil Académique qu'il remerciait pour leurs efforts. Il semblait mettre à leur crédit les succès universitaires des élèves (au baccalauréat), et le témoignage si flatteur donné par le Doyen de la faculté de Dijon à la bonne direction imprimée aux études par M. le Principal.

Cet étalage d'érudition et de souvenirs classiques, de l'ancien professeur de rhétorique, ne semblait avoir d'autre but que de donner des garanties pour assurer un avenir départemental au collège. Ceci sous-entend qu'il était donc menacé en tant que tel. L'ancrage dans un passé, mal connu d'ailleurs comme le prouvent les erreurs commises dans l'orthographe des noms propres, était-il donc nécessaire en 1851, pour justifier le développement de l'instruction publique dans la Nièvre ? il est en tout cas significatif.

La proclamation des lauréats du baccalauréat suit immédiatement le discours du Recteur ; Ils étaient huit cette année-là.

Paley, Jean-Pierre, interne né à Donzy, (qui obtient des prix dans les trois classes de Philosophie, Physique et Mathématiques).

Petit, Louis, interne né à Rouy, (Prix d'excellence en classe de Philosophie, où il décroche également le Prix d'honneur de la dissertation en français , nommé aussi en classes de Physique et de Mathématiques).

Boileau Louis, interne né à Lormes, (nommé seulement en classe de Philosophie).

Rolland Charles, externe né à Nevers, (nommé en classes de Philosophie et de Mathématiques).

Mignot Ernest, interne né à Nevers (nommé seulement en classe de Philosophie).

²⁸ Mot ancien : sortir de la ligne directe de descendance, dégénérer de la vertu de ses ancêtres, déjà hors d'usage avant 1851.

²⁹ Brotier (Gabriel), 1723-1789, né à Tannay dans le Nivernais, Jésuite, littérateur, bibliothécaire du collège Louis-le-Grand, surtout connu par ses études sur Tacite (1771 et sur les monnaies grecques et romaines (1760).

Desbillons (François-Joseph Terrasse), né dans le Berry, 1711-1789, Jésuite, humaniste et poète latin moderne, a publié quinze livres de fables latines, deux longs poèmes et des œuvres diverses.

Gresset, Jésuite, (l'auteur de « Ver-Vert »), voir notre étude dans le chapitre concernant son époque.

Bougeaut (?), s'agit-il de Bougeant (Guillaume-Hyacinthe) 1690-1743, Jésuite qui enseigne dans plusieurs collèges, et fut surtout connu par ses ouvrages d'histoire sur le traité de Westphalie, parus en 1727 et en 1744.

³⁰ Madelenat ou Magdelenat, Gabriel, né à Saint-Martin-du-Puy en 1587, fils d'Henri et de Toussine Le Clerc. Études au collège de Nevers puis à Bourges et Paris. Avocat. Protégé du Cardinal Du Perron puis de Richelieu. Écrivit des poésies françaises assez mal venues et des poésies latines qui eurent davantage de succès. Mort à Auxerre le 20 novembre 1661. Un recueil de poèmes latins a été publié à Paris en 1662 (in/12, 124 pages) contient des éloges de Louis XIII, Louis XIV, des ministres et des grands de la Cour. Réimprimé avec beaucoup d'incorrections en 1725. Sergent possédait peut-être d'autres manuscrits et des souvenirs. La biographie dont il parle est inconnue.

Guerreau Augustin, externe né à Brinon, (nommé dans les trois classes) (Il deviendra un des grands Proviseurs du Lycée de Nevers).

Mélard, Pierre-Hippolyte, externe né à Imphy (nommé en classes de Physique et de Mathématiques).

Tapin Philibert-Jules, interne, né à Ouagne (nommé dans les trois classes et prix d'excellence en classes de Physique et de Mathématiques).

Thomassin, avant la retranscription du discours de Delaroche, concluait ce compte-rendu par une phrase curieuse : Cette journée a été bonne pour le Collège de Nevers. Il s'était donc passé au cours de cette cérémonie des événements, prises de positions ou engagements qui, pour le Principal, présageaient un bon avenir pour le Collège. Ceci confirme notre lecture de ce compte-rendu.

Le discours de M. Delaroche.

Son sujet a déjà été exposé à travers l'analyse, très succincte de Thomassin. Delaroche se lança donc dans une vaste fresque de l'évolution conjointe de la littérature et de l'histoire de France.

Nul doute qu'un historien moderne trouverait fort étrange son récapitulatif. Mais il est bien significatif de la manière dont certains esprits de cette époque percevaient (ou reconstruisaient) le passé historique. Pourtant, avant 1851, de grands historiens qui avaient renouvelé cette science avaient déjà produit de nombreux ouvrages.

Pour ne citer que les plus célèbres, Guizot ³¹ avait eu une chaire d'histoire moderne à la Sorbonne en 1812. Outre son enseignement et son action ministérielle, journalistique et politique, il avait publié son Histoire des origines du gouvernement représentatif en 1821-1822, l'Histoire de la révolution d'Angleterre, en 1826-1827, l'Histoire de la civilisation en Europe, en 1828, et l'Histoire de la civilisation en France, en 1830. Thiers ³² qui eut une carrière similaire, avait publié de 1823 à 1827 son Histoire de la Révolution et avait commencé, en 1845, son Histoire du Consulat et de l'Empire. Anquetil avait aussi publié la plus grande partie de son Histoire de France.

Tous ces historiens étaient connus aussi bien dans le milieu universitaire que dans les courants de l'opinion politique. Mais il semble que l'enseignement officiel les ignorait ou les proscrivait. Nous avons vu comment l'enseignement de l'histoire était conçu dans cette première partie du XIXe siècle avec le discours de M. Eysenbach en 1847. Celui de Delaroche nous donne, à ce point de vue, un bon exemple de conception idéaliste et réactionnaire de l'évolution historique.

Les débuts de l'histoire de France et de la littérature française étaient résumés en une phrase : Au début de la monarchie française, quand les barbares vinrent arrêter la marche de la civilisation romaine, depuis longtemps transportée dans les Gaules par la victoire, et s'y substituer au peuple-roi [...] Comme simplification historique, c'est assez surprenant, il faisait donc remonter les origines de la monarchie française de quelques siècles et avait l'air de considérer les Gaules sous l'empire romain, comme une démocratie : le peuple-roi.

L'opposition civilisation / barbarie est aussi caricaturale : la rudesse des nouveaux vainqueurs, aussi sauvages que les forêts du fond desquelles ils s'étaient élancés sur l'empire, ou que les peaux de bêtes féroces, dont ils aimèrent longtemps, dit-on, à se couvrir. Plus loin il parlait de l'idiome sauvage des vainqueurs qu'il opposait évidemment à l'idiome civilisé des vaincus.

Cette double remarque n'était pas anodine : on y trouvait d'une part, l'idéalisation de l'antiquité gréco-romaine, et d'autre part, l'affirmation de la suprématie du latin, langue de l'Université, sur les langues barbares, ce qui n'était pas sans rapport (d'opposition) avec le goût romantique pour le gothique.

L'époque suivante qu'il résumait par le mot : féodalité, n'avait pas davantage grâce à ses yeux, elle se serait constituée, en détruisant tout ce que l'invasion avait épargné ou s'était

³¹ Guizot François (1787-1874), homme politique et historien, (fut l'auteur de la loi sur l'organisation de l'enseignement primaire du 28 juin 1833), nous verrons qu'il interviendra en faveur de Taine en 1851.

³² Thiers Louis-Adolphe (1797-1877), avocat et historien, eut une carrière journalistique et politique très importante et fut un des leaders de l'opposition républicaine sous la Restauration et l'Empire .

incorporé, d'institutions gallo-romaines. Il n'y voyait qu'un immense réseau de mille pièces incohérentes, sans unité fixe, sans hiérarchie [...] essentiellement anarchique et ignorante, au point de faire parade de son ignorance [...] et dont la visée politique était de rendre pour toujours impossible la formation d'un pouvoir central et d'une action commune.

Quant à la littérature de cette époque, il n'en retenait que celle des troubadours et des trouvères, ces gais créateurs de la raillerie française et comme œuvres, les sirventes[...] lais [...] virelais [...] romans sans fin [...] poèmes de toutes sortes importants surtout par la critique et la satire sous forme d'allégorie et qui selon lui, étaient la source de toute la littérature postérieure dont il raillait la fausse et prétentieuse originalité (coup de griffe, sans doute, contre les romantiques). Il est remarquable également qu'il n'ait retenu de cette littérature que ces formes populaires et qu'il en fit la source unique de toute la littérature contemporaine à laquelle il contestait toute originalité et donc toute valeur supérieure. Il allait d'ailleurs lui reprocher plusieurs fois sa popularité dans le sens de vulgarité.

Plus encore il voit dans cette littérature la principale force d'opposition à la féodalité : on voit la littérature intervenir bien plus nettement encore qu'à l'époque précédente, et jeter dans le plateau opposé aux prétentions si dangereuses de la puissance féodale, tout ce qu'elle avait déjà acquis de force, d'expérience et surtout d'esprit dans les tâtonnements de sa première enfance.

On comprend bien son propos. Il veut à tout prix justifier l'existence de la littérature en prouvant que dès ses débuts en France, elle a été au service d'une destinée politique monarchique et centralisatrice au prix bien entendu, d'une simplification abusive.

C'est dans le même but qu'il faisait un sort particulier aux premiers juristes qui dès le principe, faisant le plus souvent cause commune avec les rois [...] concoururent si puissamment à la destruction de la féodalité militaire [...] Ceci nous ramène évidemment à son discours précédent sur Radonvilliers. Il mettait à leur actif l'unité monarchique du pays : la concentration dans les mains de la monarchie de toutes les forces vives de la France antérieurement disséminées et hostiles, et nous savons que c'est à cette forte unité que notre pays doit d'avoir victorieusement résisté aux nombreuses secousses qui l'ont incessamment agité (allusion aux révolutions successives depuis 1789).

Ainsi donc, pour Delaroche, la principale justification de la littérature, c'est son rôle politique au service d'une France monarchique et, comme on le verra plus loin, chrétienne. D'où sa condamnation de toutes les littératures étrangères à cet engagement politique et à fortiori de celles qui veulent promouvoir un système politique ou social différent.

De même, il met à l'actif des juristes anciens, la formation de la langue française si délicate et si énergique, si naïve et si savante, si heureusement mélangée de naturel et d'art [...] si généralement flexible. De là son aptitude à exprimer toutes les formes de la pensée depuis les simples récits ou les fictions populaires d'un troubadour ou d'un Lafontaine (sic), jusqu'aux méditations profondes de génies philosophiques ou religieux, comme ceux de Bossuet et de Pascal.

De même il voyait dans cette littérature, la source première du goût français qu'il portait aux nues et dont il fixait l'apogée sous le règne de Louis XIV, où l'unité monarchique et la littérature [...] intimement unies, brillèrent d'un si vif éclat.

S'il admettait une certaine critique contre la rigidité trop grande des règles classiques, il affirmait impossible au génie de l'homme de produire des œuvres plus véritablement belles, plus pleines et plus achevées, sous tous les rapports, que celles du grand siècle.

Le modèle de la perfection est donc toujours dans le passé. Pour les classiques, il était dans l'antiquité gréco-romaine, pour les contemporains Delaroche le situait dans les œuvres du grand siècle.

Delaroche, à cause de la rigidité classique, comprenait la nécessité de ce qu'il appelait une réaction en vue d'élargir le cadre, trop rétréci en effet jusqu'alors, des travaux de l'esprit humain, mais selon lui, cette réaction impliquait une règle et une discipline fortes et sévères. Il admettait donc l'extension du champ d'expression de la littérature, mais à condition que cette exploration de nouveaux horizons, se fit dans le respect des règles d'écriture et en suivant les genres et modèles classiques.

Au contraire, cette volonté d'indépendance, par amour d'une popularité qui ne se donne pas ordinairement à la mesure [...] a fini de nos jours [...] par des négations sans nombre, une

licence sans nom, des extravagances inouïes et des ruines. *Toute la littérature depuis le siècle de Louis XIV était ainsi condamnée.*

On sent que Delaroche était complètement désorienté devant tout le modernisme qui, pour lui, n'était que désordre généralisé qui résume à lui seul le fond de notre situation littéraire et sociale tout entière. Littérature et société sont, dans son esprit, bien liées, et la situation historique des années 1850 est vécue tragiquement entre un passé qu'on ne saurait reconstruire et un avenir inconnu, si gros pour chacun de nous d'espérance et de crainte.

Pour chercher les causes de cette situation tragique, Delaroche posait comme postulat de l'histoire que tous les hommes, seuls ou en société, aspiraient à un idéal, dont sa nature exclut à toujours la réalisation, idéal qu'ils s'acharnaient à réaliser tant que l'expérience n'est pas venue dissiper leur décevante illusion. Mais cet idéal déçu était de suite remplacé par un autre qu'ils poursuivaient avec la même primitive ardeur.

Cette vision idéaliste de l'histoire humaine est bien liée à l'esprit du temps, où des idéologues proposent sans cesse, à leurs contemporains, des utopies, politiques, sociales, religieuses ou les trois ensemble, en vue de changer l'histoire, la société et l'homme. Alors qu'en contraste, comme lui-même et ses collègues le dénonçaient dans des discours précédents, une autre tendance générale ne proposait comme but à la vie, qu'un utilitarisme étroit et un pragmatisme sans idéal.

Appliquant son postulat à l'histoire nationale, il voyait dans l'idéal d'unité monarchique et littéraire, le moteur essentiel de l'histoire française jusqu'à Louis XIV. Et il mettait en parallèle la destruction de la féodalité et celle, sous les coups de la régularité littéraire de Malherbe et de Boileau, de ceux qu'on a appelés de notre temps ses victimes.

Effectivement, à la suite de Boileau, ceux qu'on appela les classiques, avaient complètement déconsidéré tous ces magnifiques poètes et romanciers du XVII^e siècle qu'ils qualifiaient d'irréguliers et qui restèrent ignorés pendant presque deux siècles puisque même les romantiques les ignoraient. Notre génération les a redécouverts, avec surprise et admiration, en les regroupant sous la bannière commode de l'Art baroque.

Mais Delaroche leur contestait le rôle de victimes de cette censure et de cet ostracisme au nom de l'idéal d'unité monarchique et littéraire. Il est significatif aussi que, pour lui, cette mise à l'écart politique était l'équivalent d'un jugement de valeur littéraire, car comme il l'expliquait plus loin, ce n'étaient que des littérateurs du second ou troisième ordre. La valeur littéraire dépend donc de l'engagement moral ou politique de l'écrivain et de l'œuvre.

Pour Delaroche, comme pour beaucoup de ses contemporains, le principe même de l'art impliquait en effet sa concordance avec un système général de valeurs nationales, aussi bien dans le domaine technique des genres, des règles et des structures, (en somme une sorte d'académisme), que dans celui du contenu moral et politique (idéologique).

Il reconnaissait que la monarchie française et la littérature classique, son alliée, avaient donné leur dernier mot sous Louis XIV. Selon lui, la littérature moderne ne pouvait espérer dépasser les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, de Bossuet et de Pascal, de Molière et de Boileau. Mais cette perfection classique s'expliquait elle-même par sa référence à l'Antiquité.

La littérature française surtout depuis la Renaissance, était fondée sur un idéal du beau artistique et littéraire [...] placé au sein même de l'antiquité grecque et romaine. *Il multipliait les parallèles entre, d'une part les deux époques : on mettait le siècle de Louis XIV sur la même ligne que celui de Périclès et d'Auguste et d'autre part, les écrivains français et les grands auteurs grecs et latins : on appelait Corneille, l'Eschyle français ; Racine rappelait Euripide et Virgile ; il y avait de l'Aristophane, du Plaute et du Térence dans Molière ; Boileau était en tout un disciple d'Horace. Pour Pascal et Bossuet, le parallélisme était dangereux à moins de les taxer de paganisme, Delaroche s'en tirait par une pirouette : quant à Pascal, à Bossuet, et aux écrivains sacrés que l'esprit chrétien de leurs écrits plaçait en dehors de toute comparaison avec l'antiquité, et de toute imitation du moins directe de ses chefs-d'œuvre, il est incontestable que, sous le point de vue de la forme, du goût et du style, ils s'étaient tous formés à la grande école des anciens.*

Il évoquait en raccourci la querelle des anciens et des modernes en considérant ces derniers comme des littérateurs du second ou troisième ordre. Selon lui la supériorité littéraire de l'antiquité avait été prouvée et proclamée par ceux-là mêmes qui, en s'inspirant le mieux de ses chefs-d'œuvre, avaient le plus contribué à la gloire de la littérature nationale moderne.

(Curieusement c'est sur des arguments exactement semblables, antinationaux et irréguliers, que les critiques officiels français éreintèrent Romain Rolland, l'homme et l'œuvre).

Il n'y avait donc plus de place pour les auteurs contemporains par rapport à cette perfection insurpassable selon lui, alors que tout, dans le monde, avait changé. Il notait avec étonnement, l'importance des découvertes scientifiques dans ce changement et le surgissement des sciences elles-mêmes dans le domaine des connaissances et de la pensée.

Il soulignait comme un phénomène très-curieux, qui peut servir d'explication à tous les événements postérieurs, y compris ceux dans lesquels nous sommes aujourd'hui ou acteurs ou témoins, l'essor des sciences physiques et naturelles qu'il attribuait à l'influence de l'esprit moderne et de la méthode baconnienne (sic). Il signifiait par là l'importance de l'observation et de l'étude rationnelle des faits, par opposition à la simple spéculation philosophique. Il reconnaissait que cette révolution des sciences, qui s'était faite en brisant avec les hypothèses et les abstractions où elles s'étaient si longtemps et si malheureusement égarées était un progrès remarquable par rapport aux faux principes long-temps imposés à la nature physique par la folle imagination des savants.

Il n'empêche que pendant des siècles, l'Église et l'Université s'étaient opposées farouchement à toutes ces recherches, par respect pour les dogmes hérités du passé, qu'il s'agisse de la Bible ou d'Aristote. Et ces faux principes n'étaient pas imposés par la folle imagination des savants mais par l'autorité religieuse³³. Nous verrons dans la suite de cette histoire du Collège et Lycée de Nevers, que lorsque le champ d'étude des sciences se développera, la même opposition apparaîtra. Ce sera le cas notamment à propos de l'évolutionnisme à l'époque de Jules Renard.

Delaroché admettait donc que la recherche scientifique pût tirer de l'observation des faits, des principes et des lois pour les phénomènes. On est là dans le domaine de la physique et des sciences de la nature, mais dès qu'on en arrivait aux sciences humaines, il déniait toute valeur à cette méthode.

Son argumentation est très intéressante car tout à fait caractéristique de la mentalité générale de son époque.

Dans sa première partie, il tendait à dévaloriser complètement la connaissance scientifique, même s'il reconnaissait son succès sur le plan matériel dont nous recueillons aujourd'hui les résultats et s'il admettait qu'il était impossible d'en prévoir et déterminer les limites. Plus loin il lui concèdera même la possibilité d'un progrès indéfini dans ce domaine. Malgré ses résultats, nonobstant, il lui déniait toute valeur supérieure, toute utilité pour l'homme. En effet, selon lui, la connaissance de la science du monde physique et de ses véritables lois [...] n'est pas absolument indispensable à la vie de l'homme, soit individuelle, soit sociale. La preuve sans réplique, en était le fait que l'humanité a vécu et s'est maintenue longtemps sans les connaître.

Nous retrouvons là deux thèses fondamentales qui reparaissent sans cesse dans le passé historique. La première est le contemptus mundi, le mépris ou la dévalorisation du monde réel, matériel, qui englobe aussi la dépréciation du corps et de la vie biologique. Dans le système éducatif ceci se traduira par le mépris des exercices physiques, mépris qui perdurera jusqu'à notre époque. La deuxième thèse en découle, c'est l'affirmation sans cesse développée, dans tout le milieu universitaire, de l'inutilité réelle des études scientifiques pour la formation de l'esprit et de l'âme des jeunes et a contrario, celle de la primauté absolue des humanités.

La deuxième partie visait à cantonner étroitement la recherche scientifique en dehors des sciences humaines. Il dénonçait l'application de la même révolution de pensée, à l'observation des faits humains, individuels ou sociaux, pour en déduire de nouveaux principes destinés à remplacer les grandes lois morales qui avaient jusque-là régi l'humanité.

Certes, il reconnaissait que ces lois avaient entraîné mille abus et une foule non moins grande de misères, mais il prétendait qu'elles avaient sauvé de la ruine, l'humanité.

Il admettait donc que la recherche scientifique pût se développer librement dans le domaine du monde physique, et envisageait, dans ce domaine seulement, la possibilité d'un progrès indéfini. Mais il récusait toute possibilité d'évolution semblable dans le domaine moral, entendons dans l'univers humain, c'est-à-dire, tout ce qui concerne l'homme et la société.

³³ Voir à ce sujet notre étude sur *Les Soutenances de thèses au Collège de Nevers aux XVIIe et XVIIIe siècles*.

En somme, Delaroche niait même la possibilité d'établir une science des faits humains et donc une morale, une sociologie, et une politique (et pourquoi pas une religion), fondées sur une connaissance scientifique de la réalité. Or c'était ce qu'avait entrepris de faire Auguste Comte, à partir de 1830, dans son Cours de philosophie positive puis dans ses autres œuvres. Comte prétendait même aboutir à l'établissement par cette méthode d'une religion universelle de l'humanité.

L'entreprise d'Auguste Comte est à mettre dans le courant de l'œuvre des Idéologues de la fin du XVIIIe siècle, dont le déterminisme psychologique influença largement tous les courants de pensée du début du XIXe siècle. C'est le Nivernais, Destutt de Tracy, qui dans ses *Éléments d'idéologie*, de 1804, créa ce mot (qui donna son nom à ce mouvement), et influença largement aussi bien Stendhal que Balzac.

Delaroche, (pas plus que les spiritualistes de son époque) ne pouvait envisager une telle perspective que comme une catastrophe. Il lui paraissait donc nécessaire d'affirmer péremptoirement que ce domaine moral et social était interdit à l'investigation scientifique.

En effet, selon lui, pour tout homme, la vie morale est au fond et véritablement sa principale vie. Or cette vie morale est fondée sur des principes dont la connaissance, au moins instinctive [...] est indispensable. Ces principes, selon lui, ne se dérobent pas aux yeux des hommes [...] et ils n'ont pas besoin, comme les principes physiques ou comme le nouveau monde, d'un Newton ou d'un Christophe Colomb, pour les découvrir. *Au contraire, il affirmait leur transcendance absolue et divine : ils sont, comme Dieu d'où ils émanent, et qui les révèle directement à l'homme, parce qu'ils sont.*

Ainsi, les principes de la vie morale et sociale n'étaient pas susceptibles d'une étude scientifique, ils appartenaient au domaine des vérités révélées une fois pour toutes : ils sont [...] parce qu'ils sont. C'est la définition même de Dieu. Tout ce domaine était donc sacré.

Dans la dernière partie du discours, Delaroche éprouvait le besoin de revenir sur cette idée avec force, comme s'il avait peur qu'on ne lui eût point accordé suffisamment d'importance, en affirmant que l'homme [...] a des croyances sacrées et indestructibles, que la réflexion ou la science [...] doit éternellement respecter, sous peine de s'invalider ou de s'anéantir³⁴.

De même, pour protester contre l'obscurantisme des adversaires de l'Université, tout en affirmant que la réflexion ou la science est pour l'homme, tel que Dieu l'a fait, un besoin aussi nécessaire et aussi indestructible que la croyance d'où elle (la science) émane [...] il marquait ses limites car la science ne doit jamais être la négation (de la croyance) mais [...] (la) développer et (la) compléter [...] on doit exiger d'elle que ce développement soit régulier, et ne se mette jamais en hostilité avec les lois éternelles et immuables du monde religieux et moral, auquel se rattachent directement l'idée du beau et le goût littéraire.

Sa thèse est très nette, il fallait que la science dans tout le domaine de ce que nous appelons aujourd'hui, les sciences humaines (en y incluant la littérature et l'art), fût subordonnée aux principes religieux, comme autrefois, la philosophie se devait d'être servante de la théologie. Il affirmait par là également que les règles de l'art et de la littérature étaient, elles aussi, éternelles et immuables.

La remise en question des principes (de l'Art et de la Littérature) n'était pas admissible ni même envisageable, puisqu'ils étaient révélés et émanaient de Dieu. Ce n'est donc pas sur eux, mais sur leurs conséquences et leurs applications seules que doit porter la science humaine.

Là étaient, selon lui, les limites que l'homme ne devait pas franchir. Or elles avaient été franchies, d'abord au XVIIIe siècle, et il visait par là évidemment la philosophie des Lumières et ses successeurs, et ensuite par la littérature contemporaine [...] au risque des conséquences désastreuses qui peuvent en résulter, et il dénonçait avec une violence extraordinaire l'inévitable et profonde immoralité de tant d'œuvres malheureusement populaires.

Pour comprendre cette accusation il faut bien voir que Delaroche faisait un amalgame entre les règles de la morale et celles de la littérature (entendez les techniques classiques d'écriture), de même qu'il assimilait le moral, c'est-à-dire la notion de bien, avec celles du beau, du bon goût et même du bon sens, en supposant, bien entendu, que ces notions eussent une

³⁴ On verra dans notre étude de l'époque où Jules Renard était élève au lycée de Nevers que c'était sur une semblable argumentation qu'on condamnait les théories évolutionnistes. En effet la principale cause de leur refus était *l'intuition que l'homme était foncièrement différent du reste des êtres vivants* et que la recherche scientifique ne pouvait pas contredire cette intuition.

définition donnée une fois pour toutes et qui était celle qu'il en donnait lui-même à la suite de ses bons auteurs du grand siècle.

Il reprochait donc à cette littérature, tout d'abord, d'avoir transgressé les règles formelles du classicisme : de là ces œuvres étranges, et dont l'étrangeté même a fait la vogue [...] qu'on a si justement flétries du nom de faciles, [...] mettant de côté toute considération sérieuse, toute recherche et tout travail approfondis [...] et (qui) nous a donné son dernier mot dans ce qu'on appelle la littérature échevelée de notre époque.

Cette dernière image nous renvoie à celle des romantiques échevelés, mais la critique, on le voit, portait surtout, sur l'absence de travail littéraire, c'est-à-dire de mise en forme selon les règles classiques. Que l'on songe aux heures innombrables que passaient les élèves du Collège, en étude ou en cours, à étudier la rhétorique grecque et latine, à composer selon elles, des discours en vers ou en prose, en latin ou en français, en s'efforçant d'imiter les auteurs anciens sur des thèmes totalement conventionnels. Combien la littérature romantique devait leur paraître étrange et éloignée de ces modèles. C'était apparemment, la négation de la valeur de leur travail scolaire.

De même dans un autre discours de distribution des prix, que nous avons étudié plus haut, en 1845, Edme Cougny, avait essayé de démontrer aux élèves que les productions faciles de la littérature contemporaine ne pouvaient avoir aucune valeur, car leurs auteurs n'avaient pas comme eux, passé de longues heures à composer des vers latins, seule technique permettant d'atteindre à la véritable expression poétique. Il vilipendait ces milliers de rimailleurs passionnés ou frivoles, pédants ou insoucieux, tout infatués d'eux-mêmes, - fléau le plus funeste d'une civilisation avancée !

C'était bien la génération romantique qu'il attaquait ainsi et Cougny se demandait : À quoi attribuer cette maladie des esprits ? Comment s'est formé ce tourbillon fatal, où depuis vingt ans se sont englouties tant de jeunes âmes ? Pour lui la réponse était simple : ces mauvais poètes avaient été de mauvais élèves sur les bancs du Collège ; et tandis qu'auprès d'eux, d'autres plus sérieux ajustaient soigneusement un vers latin, noble vêtement de quelque noble idée, ils entassaient avec une déplorable facilité, de tristes alexandrins, aussi pauvres de style que de sens.

Delaroche dénonçait, lui aussi, la transgression des règles rhétoriques, mais également de toutes les autres. On se fait gloire de fouler aux pieds tout ce qui, de près ou de loin, ressemble quelque peu à des règles, à des traditions, à des convenances. On rompt ouvertement avec le bon goût et le bon sens qui ont si longtemps régi, avec quelque raison sans doute, la république des lettres. On s'insurge contre tout le passé littéraire dont on renie la gloire. On voit bien ici l'amalgame déjà relevé, entre le rejet des normes de l'art classique et le rejet des valeurs morales et esthétiques, voire, du simple bon sens.

Commence alors une critique plus fondamentale de la littérature réaliste de son temps coupable selon lui d'avoir franchi les limites sacrées du monde moral.

Sa diatribe mériterait d'être citée intégralement, mais son analyse doit être faite plus systématiquement, car nous y retrouvons toutes les critiques faites à la littérature romantique. Les citations donneront une idée de sa véhémence pamphlétaire qui est un bon exemple du ton de la polémique de l'époque. Qu'on se souvienne de l'invraisemblable violence de la bataille d'Hernani qui marqua un des premiers épisodes de la crise romantique.

Nous entrons ici dans un débat fondamental au sujet de l'art en général et de la littérature en particulier. Quels sont leurs rapports avec le réel ? Doivent-ils en rendre compte ou construire un univers imaginaire sans rapport avec lui ? C'est la question qu'avaient posée les romantiques, surtout les romanciers, qui se réclamaient du réalisme (dont leurs successeurs contesteront d'ailleurs l'objectivité).

Le premier reproche que Delaroche faisait à la littérature sur ce point, était d'avoir ainsi trahi sa vocation. Pour lui, l'art (comme l'histoire) n'avait pas pour but de dire le réel mais d'en extraire des exemples édifiants. Sa finalité était totalement morale, pédagogique. Or la littérature moderne, au lieu de combattre et de diriger les passions de l'homme, comme doit le faire toute œuvre vraiment importante, se traîne à leur remorque [...] Nous retrouvons ici le souci pédagogique de la lutte contre les passions, mauvaises, par définition.

Il rappelait le reproche fondamental que faisaient les romantiques aux classiques sur ce point : leur impuissance radicale à reproduire fidèlement la réalité. Où trouver en effet, l'Achille

d'Homère et de Racine ? Les romains de Corneille n'ont jamais existé [...] Ils contestaient la vérité de l'image ainsi donnée de toute l'Antiquité. Mais ces exemples signifiaient aussi selon les modernes que la littérature classique avait faussé l'image du monde et de l'homme. Non seulement elle avait toujours défiguré la nature, mais elle s'était attachée à mettre en relief certains personnages, certains rôles privilégiés, plus ou moins mythifiés, pour laisser dans l'ombre la grande figure de l'humanité et s'est circonscrite dans un certain cercle de questions [...] quand il en surgit de toutes part un si grand nombre autrement importantes pour la grande famille humaine.

Les modernes reprochaient, en effet, aux classiques non seulement la falsification de la réalité historique, mais aussi l'étroitesse de l'angle de vue. Les classiques n'avaient vu qu'une petite partie du monde, la caste dirigeante et seulement certains conflits d'idées ou de sentiments, et avaient ignoré tout le reste, la masse immense de l'humanité et la variété infinie des situations sociales et de la psychologie humaine.

Delaroche ne contestait pas ces critiques. Il prétendait seulement que la littérature n'en avait que faire.

Pour lui, nous l'avons vu, le but de la littérature n'était pas de dire le monde tel qu'il était, dans sa vérité et sa diversité, mais de proposer une beauté formelle, un modèle idéal. L'idéal et le réel ont toujours été distincts et [...] il y aurait peut-être quelque danger à les confondre [...] les questions traitées par l'ancienne littérature sont moins oiseuses qu'on le prétend [...] et elles sont peut-être au fond pour l'homme d'un intérêt plus réel que toutes les autres [...]

Si nous comprenons bien Delaroche, ce modèle idéal que doit proposer la littérature ne pouvait être qu'aristocratique et il justifiait l'espèce de prédilection qu'on reproche à toute la littérature passée comme étant une conséquence naturelle des nombreuses inégalités que présente, qu'a toujours présentées et que présentera toujours et partout quoi qu'on fasse, une société quelconque.

Toute société étant fondamentalement inégalitaire, pour lui, la littérature devait donc, naturellement, être le reflet de la classe (ou de la caste) supérieure et ignorer les autres. C'est pourquoi, il reprochait justement aux écrivains modernes d'avoir voulu compenser cette inégalité en choisissant leurs personnages et leurs sujets dans les milieux inférieurs. Il leur reprochait en somme, une faute de bon goût. On est allé dans les bas-fonds de la société, dans les cachots et jusque dans les bagnes, recueillir ou plutôt ramasser de prétendus héros d'une nouvelle et étrange espèce, qu'on a recommandé à notre pitié, à notre intérêt, à notre admiration même, comme victimes d'un ordre de choses organisé sans eux et contre eux, dont ils ne pouvaient pas ne pas être les ennemis naturels, et qui, sans initiative et sans influence pour le bien, dans son état actuel, devait cependant répondre de tout le mal qui se produisait dans son sein, comme s'il était possible de retrouver quelque part une responsabilité sérieuse, une fois qu'on en a dépouillé les individus.

La fin de la tirade peut paraître un peu confuse, mais on voit bien ce qui indignait Delaroche. Les écrivains révélaient les bas-fonds de la société, tout ce qui créait du malheur et de la misère. Ce sujet lui paraissait inconvenant parce qu'il n'était pas beau et digne d'une œuvre d'art, mais ce qui est pire, ils osaient plaider pour les malheureux, les réprouvés, les présenter comme des victimes de la société, de l'inégalité sociale, d'un ordre de choses organisé sans eux et contre eux, qui devenait ainsi une iniquité. Ces malheureux n'étaient donc responsables, ni de ce qu'ils étaient, ni de ce qu'ils faisaient contre cet ordre dont ils ne pouvaient pas ne pas être les ennemis naturels. Or dans la conception chrétienne, chaque individu est responsable de ce qu'il est et de ce qu'il fait, quelle que soit sa situation. Il n'y a pas d'excuse sociale ou politique. On ne peut pas reporter ailleurs sa responsabilité et surtout pas sur la société. D'où le rejet, indigné, de Delaroche : comme s'il était possible de retrouver quelque part une responsabilité sérieuse, une fois qu'on en a dépouillé les individus.

Ces œuvres et surtout les conclusions logiques que l'on en pouvait tirer représentaient un danger politique et social. Derrière cette espèce de convulsion littéraire et philosophique [...] on vit [...] grandir [...] une convulsion que j'appellerai pratique ou de choses. On dirait ici que Delaroche n'ose pas employer les mots précis de révolution politique ou sociale, sans doute tabous pour lui, et il utilise de vagues images : une convulsion [...] pratique ou de choses.

Ce lien entre la révolution littéraire et la révolution sociale justifiait à ses yeux l'accusation d'immoralité : de là, l'inévitable et profonde immoralité de tant d'œuvres malheureusement populaires.

Faire de la littérature romantique l'unique source de la révolution sociale était certainement une analyse politique fautive, mais témoignait au moins de son influence réelle sur le monde des lecteurs encore réduit à cette époque, même si Delarochette le déplorait. Pour situer historiquement ce discours, en 1851, presque toute l'œuvre de Balzac avait été publiée, Victor Hugo avait surtout produit des pièces de théâtre, mais *Les derniers jours d'un condamné*, était paru en 1829 et *Notre-Dame de Paris* en 1831. Flaubert avait publié ses premières œuvres seulement dans des revues, mais une foule d'auteurs publiaient toutes sortes d'œuvres, notamment en feuilletons, comme l'avait fait Balzac à ses débuts. Nous ne savons pas quelles étaient les œuvres qu'avait lues Delarochette mais sa diatribe correspond bien à l'atmosphère polémique de son époque.

Pour lui, évidemment, elles étaient immorales parce qu'elles dénonçaient, à travers les disfonctionnements de toutes les couches de la société, le système social lui-même, remettant en cause toutes les valeurs conventionnelles. Et elles étaient d'autant plus dangereuses qu'elles apportaient sur les faits sociaux des connaissances précises et répondaient ainsi à une curiosité naturelle. Elles étaient même devenues un sujet d'études : dans une sphère plus élevée, et aussi philosophique que littéraire, sous prétexte de connaître l'homme et la société, avec le but louable de les réformer, on s'est mis à les disséquer, à les décomposer[...] Cette étude même était dangereuse car elle aboutissait à substituer [...] au principe d'autorité [...] je ne sais quelle espèce d'autocratie individuelle, où il ne voyait que contradictions et dangers. Il reconnaissait d'ailleurs que nous avons tous plus ou moins aidé à la propagation (de ces théories), non pas par une approbation explicite impossible, mais par un excès de curiosité. Cette autocritique était une bonne excuse en réponse évidemment aux adversaires de l'Université, (le parti clérical), et aux accusations de complaisance pour les idées modernes, qu'ils faisaient aux universitaires et aux professeurs des lycées et collèges.

Mais il faut retenir de cette partie de sa diatribe que, selon lui, l'étude, même universitaire, de ces œuvres était dangereuse. Curieusement il en déduit une conséquence philosophique qui nous ramène aux querelles religieuses au sujet de la Réforme. Il reproche à ceux qui étudient ces œuvres de substituer [...] au principe d'autorité [...] je ne sais quelle espèce d'autocratie individuelle. Il n'ose pas employer la formule habituelle de libre examen qui aurait d'emblée, rappelé la Contre-Réforme. Mais nous avons vu que ses collègues faisaient couramment le parallèle entre leur époque et celle de la Contre-réforme établissant ainsi un parallèle entre la lutte contre le Protestantisme au XVII^e siècle et la lutte contre les idées des Lumières et la pensée moderne alliée à la réaction religieuse en ce début du XIX^e siècle, que Fabre portait aux nues. (Voir ci-dessus).

Delarochette appelait à réagir contre le danger des idées modernes en citant, avec encore une image rhétorique très vague, ces hommes sérieux [...] qui les ressaisirent (les principes) alors avec une nouvelle énergie pour arrêter par le seul moyen possible, le torrent envahisseur. On comprend qu'il désignait par là, les autorités universitaires et la campagne menée par elles dans tout le système de l'enseignement pour lutter contre les mauvais livres et les mauvais maîtres.

En fait c'était une véritable campagne obscurantiste qui avait été menée, ouvertement, après 1848, dans toute l'Université, mais qui avait commencé, dans l'opinion, depuis bien des années. Le Ministère avait lancé une véritable inquisition contre, non seulement les idées, mais aussi les œuvres et les hommes. Nous en étudierons quelques aspects à propos d'une des victimes de cette persécution : Hippolyte Taine, qui, écarté scandaleusement de l'agrégation, viendra comme professeur intérimaire de philosophie au Collège de Nevers l'année suivante (1851-1852). Malgré toute sa prudence pour éviter toute provocation, il sera muté d'office à Poitiers en mars 1852.

Mais Delarochette ne pouvait ignorer que cette réaction officielle était jugée très insuffisante par les adversaires de l'Université qui réclamaient une censure beaucoup plus radicale. Il caricaturait un peu leurs revendications qu'il affirmait dictées par la peur. Selon lui, ces réactionnaires pensaient que les excès [...] de la littérature actuelle [...] ont été préparés et [...] amenés par la littérature [...] du dix-huitième siècle [...] celle du dix-septième, et ainsi de même,

jusqu'à nos premières origines littéraires et il les accusait de vouloir la proscrire tout entière, depuis Montaigne et Fénelon [...] et d'exiger de fermer les collèges. Il se défendait d'ailleurs d'exagérer : Je n'invente rien, j'ai plus d'une fois, moi-même, dans ces derniers temps, entendu soutenir et combattu cette thèse [...]

Nous l'avons dit plus haut, le but recherché par l'Église et le parti clérical était bien de rendre aux autorités ecclésiastiques la haute main sur l'ensemble du système éducatif, en concurrençant les établissements publics par tous les moyens et notamment en les déconsidérant et les rendant infréquentables aux yeux des fidèles. Nous verrons plus loin que l'Évêque de Nevers et son vicaire général s'illustrèrent dans cette chasse aux mauvais livres et aux mauvais écrivains. Delaroche n'avait pas entièrement tort de dénoncer la prétention des adversaires de l'Université à expurger des études la quasi totalité des auteurs français.

Delaroche affirmait donc hautement que c'est à l'Université [...] qu'il appartient surtout de travailler à les prévenir (les dangers des doctrines modernes) en brandissant le drapeau de la discipline et du goût littéraire.

Cet appel à la censure disciplinaire contre les hommes et contre les œuvres est parfaitement illustré par les événements de l'année scolaire suivante.